

RAPPORT d'activité

2022

ECLA
— Lons Agglo —

ECLA LONS AGGLOMÉRATION

- 3** Édito
- 4** Présentation
- 7** Élus

LES SERVICES ET LES MOYENS

- 8** Ressources Humaines
- 12** Finances

LES ACTIVITÉS

- 16** Développement économique
- 20** Tourisme
- 23** Culture
- 32** Grands projets et Aménagement durable
- 34** Sport
- 37** Cycle de l'eau
- 40** Environnement
- 42** Transport - Accessibilité
- 46** Voirie
- 49** Aménagement numérique
- 51** Politique de la Ville
- 56** Habitat et urbanisme
- 59** Petite enfance
- 60** Communication



L'année 2022 devait être l'année de la relance en sortie de crise Covid.

C'était sans compter sur les conséquences de cette crise, dans la façon que chacun d'entre nous aborde sa vie quotidienne. Le rapport au travail évolue rapidement et la gestion des ressources et relations humaines devient plus délicate. Les attentes sociétales ont aussi largement augmenté et elles sont parfois teintées d'intérêts individualistes ou corporatistes.

Et pourtant le bouleversement climatique irréversible reste l'enjeu majeur avec ses conséquences sur les ressources fossiles, sur la biodiversité et sur notre santé. De plus, le contexte des relations internationales tendues a conduit en 2022 à des catastrophes humanitaires et à des tensions sur les ressources aggravant l'inflation. Ce retour de l'inflation rend largement plus difficile la gestion financière de notre collectivité à court et moyen termes.

Dans un tel contexte hostile, notre agglomération a cependant bien évolué. Son attractivité s'appuie sur un cœur urbain, avec la ville préfecture, garante des services et des emplois, entouré d'un environnement paysager de belle qualité et d'un maillage serré de bourgs-relais de proximité.

Cette attractivité a permis de maintenir et de renforcer un tissu économique et industriel solide et réputé qui travaille à davantage de partenariats internes et de solidarité entre entreprises. Ce lien important pour l'avenir a été favorisé par ECLA.

Des projets ont émergé en 2022. Malgré les augmentations des coûts de travaux, le projet de cité des sports a pu démarrer. Le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal, de l'Habitat et de la Mobilité (PLUi-HM) a été décidé après



une période d'explication sur la démarche et la gouvernance partagée. Nous pourrions ainsi conjuguer les enjeux à venir à la bonne échelle du terrain de vie de la majorité de nos habitants. Certains élus ont pu émettre un doute sur l'intérêt de cette orientation au regard de l'intérêt pour leur commune. Tout sera fait pour les convaincre que les choix d'aménagement de notre agglomération doivent intégrer les attentes de nos habitants, qui ne se déclinent pas à l'échelle de la seule commune de résidence.

Ces évolutions ne peuvent se faire sans réfléchir à deux ressources vitales que nous devons gérer à notre échelle locale : l'eau et l'énergie.

Concernant l'eau, nous avons pu consolider notre connaissance et renforcer notre capacité à anticiper les périodes de sécheresse et le risque de pénurie. De nombreux investissements sont prévus pour assurer la transition vers moins de tension. Restons vigilants pour n'utiliser notre eau qu'avec parcimonie et concourrions à assurer collectivement le maintien de sa qualité.

Pour l'énergie, deux axes apparaissent : diminuer la consommation par des travaux sur les bâtiments, l'habitat et les déplacements et augmenter notre production avec un mix énergétique de nos ressources locales. Ces deux axes sont pilotés en parallèle et seront prioritaires au niveau des choix d'investissement.

Bien d'autres projets sont portés par les services, les élus des communes et du bureau exécutif. Tous ensemble œuvrent à faire en sorte que l'aménagement du terrain de vie de nos habitants corresponde à leurs attentes malgré un contexte difficile.

Claude Borcard
Président d'ECLA Lons Agglomération.

Présentation

Une crise peut succéder à une autre



Après avoir vécu deux années sous la contrainte d'un virus qui a très sérieusement perturbé le fonctionnement de notre collectivité et qui nous a empêchés de mettre en œuvre les actions programmées, nous étions plein d'espoir pour 2022 qui devait être l'année du renouveau. Las, Monsieur POUTINE en a décidé autrement.

La guerre totale est revenue en Europe et avec elle tous les drames qui touchent malheureusement et en premier lieu les populations civiles. ECLA Lons Agglomération a pris sa modeste part au soutien des familles qui ont été accueillies sur notre territoire en aidant notamment le CCAS de la Ville de Lons dans l'appui humain et matériel qu'il a mis en œuvre.

Avec le drame humain, l'orage de la guerre a apporté une nuée de conséquences dont une inflation exceptionnelle qui a touché les collectivités comme elle a touché les ménages.

Parmi les exemples qu'on peut citer, le prix du simple papier en A4 ou A3 a subi une augmentation de 50 % en 1 an, celui du papier toilette ou essuie-main a augmenté quant à lui de 80 % sur la même période. Pour ces trois exemples du quotidien, la facture pour nos collectivités a été alourdie de 40 000 €.

Mais le plus lourdement pénalisant est venu des prix de l'énergie. Bien que le coût de production de l'électron ou de la molécule de gaz n'ait pas connu de changement majeur, les marchés ont imposé leurs règles et c'est ainsi que nos tarifs d'électricité, fixés par le contrat qui nous lie à un groupement d'achat et basés sur des tarifs négociés par le même groupement en août 2022, au plus fort de la crise, ont pu augmenter de 730 % au 1er janvier 2023. L'explosion du coût des énergies nous a conduit dès 2022 à prendre des mesures pour imposer un plan d'économie.

Elle nous a également conduit à repenser notre plan d'action en accélérant le programme de nécessaire rénovation énergétique de notre patrimoine bâti. C'est ainsi qu'ECLA a fait réaliser en 2022 des audits énergétiques sur l'ensemble des bâtiments que l'Agglomération exploite, les résultats de ces études constituant la fondation du plan pluriannuel d'investissement des années à venir.

Au chapitre de l'organisation humaine, 2022 aurait dû être l'année permettant à l'organigramme mis en place en 2021 de produire tous ses effets. Malheureusement, la crise liée à la guerre en Ukraine a quelque peu contrarié le projet. Nous avons par ailleurs eu à déplorer le départ d'Elodie FOUCHER, DGA Ressources et Modernisation, mutée pour des motifs familiaux. Son poste étant une des clefs de voûtes de l'édifice, il a fallu imaginer rapidement le futur sans elle. On remerciera longtemps Madame FOUCHER pour le travail accompli et l'ambiance qu'elle a su créer autour d'elle.

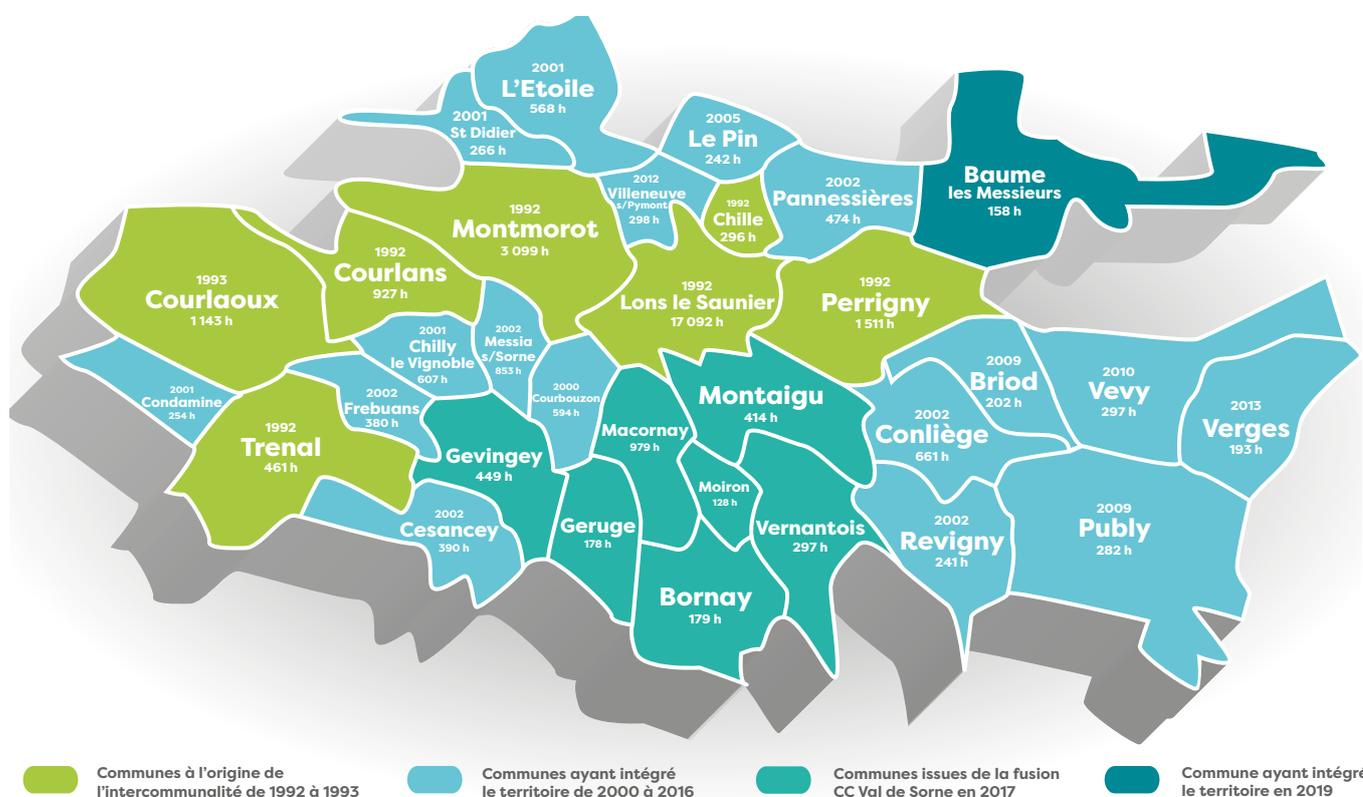
Au-delà des contraintes matérielles et des outrances dont notre époque est capable dans le sillage de la guerre, c'est avant tout aux populations Ukrainiennes qui sont victimes de la barbarie qu'il faut penser. Pour ce qui nous concerne, l'inflation reviendra à un niveau normal, de même que les prix de l'énergie, même s'ils resteront élevés, et nous redresserons dans la poursuite de nos projets.

Comme le disait Eugène DELACROIX, « L'adversité rend aux hommes toutes les vertus que la prospérité leur enlève », et je tiens ici à remercier l'ensemble des équipes qui a su affronter cette nouvelle crise et qui a su participer à l'effort collectif qui nous permet d'être plus intelligents, plus résilients, plus résistants.

Patrick Miche
Directeur Général des Services.



Périmètre



Depuis le 1er janvier 2000 et la création de la CCBL (communauté de communes du Bassin lédonien) le périmètre de notre intercommunalité a été modifié quasiment en permanence mis à part une courte pause entre l'arrivée du Pin (2005) et celle de Briod et Publy (2009).

Aujourd'hui le territoire d'ECLA est composé de 32 communes et 34 189 habitants.

Communes	32
Habitants	34 189

Depuis 2019 et l'intégration de Baume-les-Messieurs, ce périmètre géographique est resté le même, ce qui augure d'une période de stabilité en la matière.

ECLA est membre du **Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté**, un territoire de projet regroupant également le Grand Dole, le Grand Besançon, la communauté d'agglomération de Vesoul, le Grand Pontarlier, et Val de Morteau. Cet espace représente 320 000 habitants.

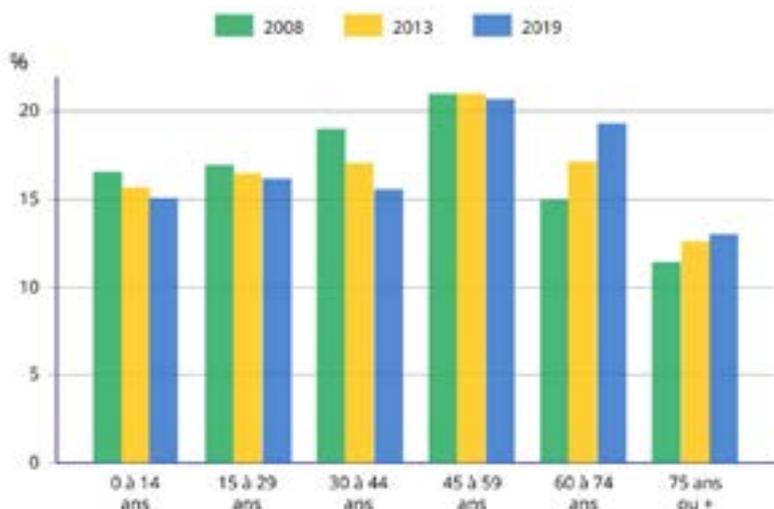
ECLA Lons Agglomération est également membre du **PETR Pays Lédonien** un espace de cohésion qui regroupe 4 intercommunalités (ECLA + Bresse

Haute Seille, Terre d'Émeraude et Porte du Jura). Le Pays Lédonien représente 200 communes. Il porte le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui permet d'avoir une vision commune de l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années. Il gère pour le compte de la Région le programme Leader permettant le financement d'actions de développement rural. Il mobilise aussi des fonds européens. Le PETR est compétent pour l'instruction du droit des sols et porte aussi des politiques à l'échelon du pays comme le Projet Alimentaire de Territoire ou le Contrat Local de Santé. Son président est Claude Borcard.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle*

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	29 193	100	28 813	100	29 011	100
Agriculteurs exploitants	142	0,5	141	0,5	114	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	914	3,1	896	3,1	1 039	3,6
Cadres et professions intellectuelles sup.	1 867	6,4	1 779	6,2	1 993	6,9
Professions intermédiaires	3 951	13,5	3 915	13,6	3 900	13,4
Employés	4 778	16,4	4 533	15,7	4 398	15,2
Ouvriers	4 199	14,4	4 174	14,5	3 637	12,5
Retraités	9 137	31,3	9 482	32,9	9 759	33,6
Autres personnes sans activité professionnelle	4 206	14,4	3 891	13,5	4 172	14,4

Population par grandes tranches d'âges*



* Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

Les 63 conseillers communautaires*

(entre parenthèses le nombre d'élus pour la commune)

Baume-les-Messieurs (1) : Serge Moreau

Bornay (1) : Patrick Tartavez

Briod (1) : Jean-Marie Ecoiffier

Cesancey (1) : Guillaume Barthe
(élu le 1er décembre 2022 en remplacement de Philippe Moreau)

Chille (1) : Maurice Gallet

Chilly-le-Vignoble (1) : Dominique Billot

Condamine (1) : Hervé Guy

Conliège (1) : Jérôme Cordellier

Courbouzon (1) : Pierre Poulet

Courlans (2) : Alain Pattingre (maire), Philippe Fournot

Courlaoux (2) : Jean-Yves Lanneau (maire), Sylvie Tisserand

Frébuans (1) : Paulette Marano

Geruge (1) : Sylvie Lagarde

Gevingey (1) : Louis Cauzo

Le Pin (1) : Christine Louvat

L'Etoile (1) : Thierry Bailly

Lons-le-Saunier (24) : Jean-Yves Ravier (maire), Anne Perrin, Thierry Gaffiot, Perrine Dellon, Claude Borcard, Émilie Gougeon, Willy Bourgeois, Nelly Faton, Antoine Jaillet, Marie-Pierre Maillard, Thomas Barthelet, Nicole Paraiso, Jacques Guillermoz, Valentine Colin, Sylvain Alary, Jeanne Bottagisi, Jean-Philippe Rameau, Aurélie Roupely, Christophe Bois, Sophie Olbinski, Grégory Sourd, Emily Minaud, Jean-Philippe Huelin, Agnès Chambaret.

Macornay (2) : Michel Fischer (maire), Véronique Paillard

Messia-sur-Sorne (2) : Patricia Chanut-Mocellin (maire), Jean-Paul Buchaillat

Moiron (1) : Gérard Jaillet

Montaigu (1) : Patrick Neilz

Montmorot (4) : André Barbarin (maire), Pierre Grosset, Sylvie Mathez, Céline Trossat

Pannessières (1) : Maurice Monnet

Perrigny (2) : Christiane Maugain (maire), Philippe Vincent

Publy (1) : Stéphane Issanchou

Revigny (1) : Jean-Yves Bailly

Saint-Didier (1) : Michel Junier

Trenal (1) : Marie-France Lucius

Verges (1) : Dominique Chalumeaux

Vevy (1) : Claude Janier

Vernantois (1) : Monique Pyon

Villeneuve-sous-Pymont (1) : Jean-Paul Thomas

* à la date du 31 décembre 2022

Ressources Humaines

Effectifs 2022

Dans la continuité des transferts de personnel qui avaient été opérés sur l'année 2021 pour la compétence Eau et Assainissement, certains personnels ont été basculés sur ECLA, au 1er janvier 2022, du fait de leur compétence, à savoir :

- 4 agents des Sports/Stade plaine de jeux.
- 9 agents du Conservatoire.
- 8 agents de la Médiathèque 4C/cinéma.

Représentation des effectifs d'ECLA

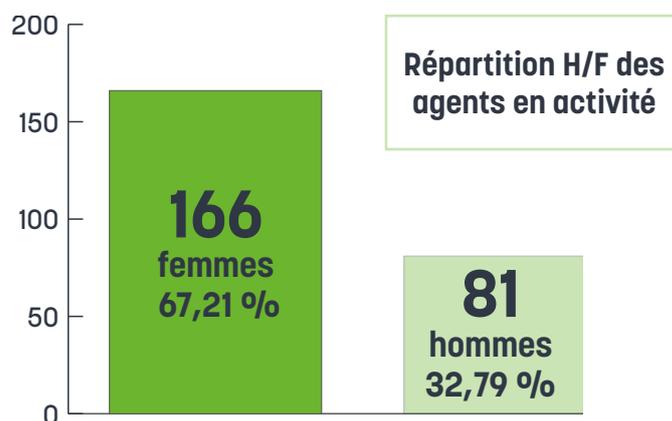


247*
agents

Âge moyen des agents
en activité

43,17

* 229 agents au 31.12.21 + les transferts :
 $9+8+4 = 250 - 1 \text{ sft} - 2 \text{ en disponibilité} = 247$



Recrutements 2022

Au 31 décembre 2021, ECLA comptait **229 agents** (agents permanents et non permanents y compris remplaçants).

Au cours de l'année 2022, 5 recrutements ont eu lieu sur des emplois permanents :

- 1 chargé de projet eau et assainissement.
- 1 coordinateur contrat réussite éducative dans le cadre de la Politique de la Ville.
- 1 chargé des relations aux usagers Eau et Assainissement.
- 1 agent d'exploitation des équipements sportifs.
- 1 chargé de Coopération de la Convention Territoriale Globale.

Formations 2022

Formations CNFPT réparties par filière d'emploi :

	2022	
	Prés.	En %
Technique	11	17,5 %
Administrative	2	3,2 %
Sociale	1	1,6 %
Médico-sociale	3	4,8 %
Culturelle	5	7,9 %
Sportive	2	3,2 %
Titulaires sans filiaire	1	1,6 %
Non titulaires	36	57,1 %
Autres	2	3,2 %
Total	63	100 %



Formation hors CNFPT

INTITULÉ	NBR DE JOURS DE FORMATION	ORGANISME DE FORMATION
Lutte c/ les perturbateurs endocriniens / NESTING	2	WECF
Gestuelle associée à la parole	2	L'Es-Sens de Vie
Cadre d'intervention des Relais Petite Enfance	5,5	Maëlle ARNAU
F° logiciel métier	1	MOABEE
Lutte contre les stéréotypes	1	IRTS
Animation atelier céramique en crèche	4	Mme LAURENT C
Vélo territoires	4	
Exploitation des stations de traitements des eaux usées en milieu rural	5	OIEAU
Journée formation ANDIIS 2	1	ANDIIS
Échange de pratiques pro	2	Ets
Construire votre politique cyclable	2	CEREMA
Développer un projet MaaS (pour Mobility-as-a-Service)	2	CEREMA
Logiciel Métier	4	C3rb
VAE Auxiliaire Puériculture	70	Croix Rouge
Bilan de compétences	4 à 6 demi-journées 4 personnes	CDG39

Formation liée à la prévention des risques professionnels

INTITULÉ	NOMBRE D'AGENTS	ORGANISME DE FORMATION
Sensibilisation aux risques d'amiante	3	APAVE
Certificat à l'aptitude au travail confiné	15	IBTP
Formation CSI	5	CHUBB
Formation extincteur	8	Feuvrier
Formation à la conduite d'engins de chantier	3	CNFPT
Reyclage AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)	4	CNFPT
Formation initiale ou recyclage habilitation électrique	6	CNFPT
Formation initiale au Maintien-Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail	16	En interne
Utilisation en sécurité d'une tronçonneuse et d'un taille haie	2	CNFPT



Apprentissage

Au cours de la période 2021/2022, ECLA s'est engagé dans des contrats d'alternance avec des jeunes afin de transmettre du savoir, des

compétences et du savoir-faire sur des métiers pour lesquels ECLA rencontre des difficultés de recrutement.

Intitulé du diplôme	Durée	Structure service d'accueil
Licence communication	1 an	Service communication
Diplôme État Auxiliaire Puériculture	2 ans	Crèche Macornay
Diplôme d'État Éducateur Jeunes Enfants	2 ans	Crèche Victor Hugo
BEPJPS ANN (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité Activités Aquatiques et de la Natation)	1 an	Aqua'Rel

À l'issue de cette formation, un apprenti a été recruté au sein de la collectivité sur un poste permanent suite à un départ. L'agent a pris ses fonctions à la crèche de Macornay.

À la rentrée 2022, le recrutement d'un apprenti Bac pro travaux publics à la Régie de l'Eau a été infructueux.

Élections professionnelles

L'année 2022 a été marquée également par les élections professionnelles qui se sont déroulées le 08 décembre 2022. Les agents d'ECLA ont élu les membres des représentations syndicales qui siègent au Conseil Social Territorial (ancien Comité Technique). Ils sont au nombre de 5.

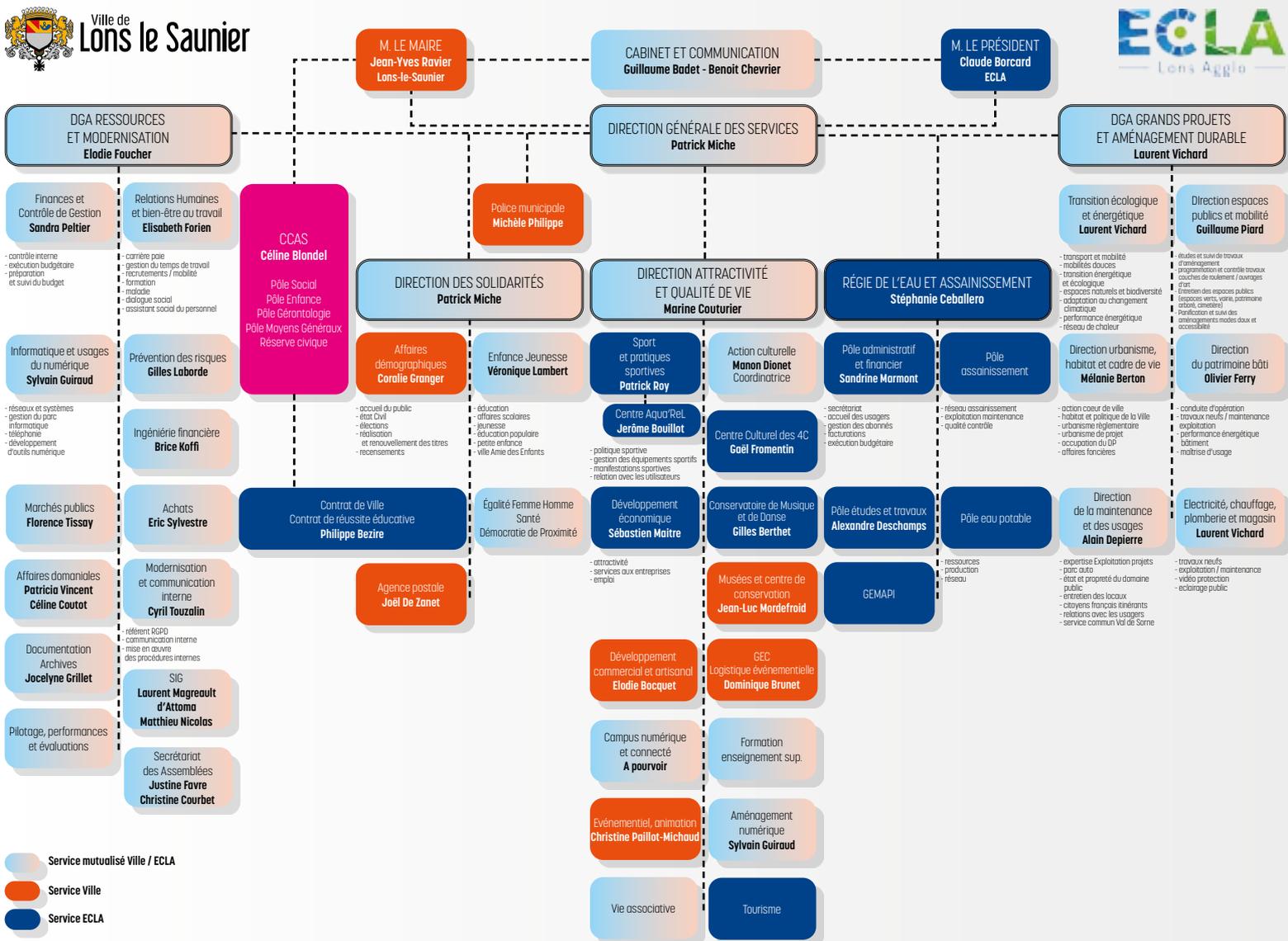
Le Comité Social Territorial, instance consultative, a vocation à traiter tout sujet lié à l'organisation du travail et des conditions de travail.

Livret d'Accueil

Le service des Ressources Humaines est actuellement en cours de rédaction d'une

nouvelle version du Livret d'Accueil et dans la mise en œuvre de process de dématérialisation.

Organigramme 2022

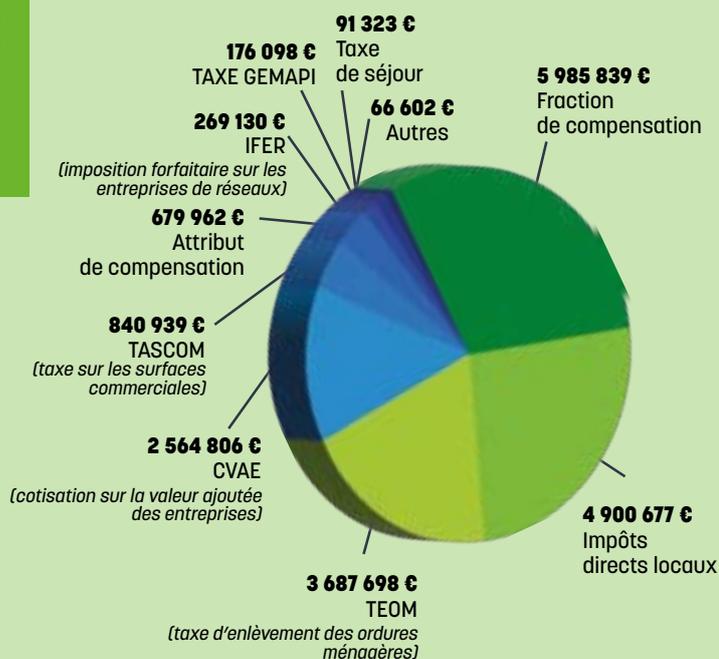


finances

La fiscalité

Les impôts et taxes ont généré une recette de 19 263 073 € en 2022.

RÉPARTITION DES ENTRÉES ET TAXES



1 389 762,00 € ont été reversés au profit du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressource (FNGIR) et 308 800 € reversés au profit du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Une partie de ce produit fiscal est reversée aux Communes sous la forme d'une attribution de compensation non indexable, calculée sur la base du produit net de taxe professionnelle perçue par chaque commune en 1999, diminuée du produit des 3 taxes ménages que ne percevait plus la Communauté de Communes (ou, pour les Communes nouvellement adhérentes, sur la base du produit net de l'année précédent leur adhésion), et diminuée du coût des charges transférées (1 154 468 € en 2022).

Les autres ressources

La Communauté d'Agglomération bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement (D.G.F) qui se compose de la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation.

L'application du mécanisme de garantie de perte de dotation d'intercommunalité a permis le maintien de cette dernière à 1 329 775€. La dotation de compensation s'élève à 2 197 448 € pour 2022.

Quelques chiffres

Au titre de l'année 2022, les principales participations ont été :

- Prestation de service au SICTOM : 3 701 119 €
- Contribution au SDIS : 1 388 544 €
- Subvention à Scènes du Jura : 485 000 €

Les travaux de la CLECT

La CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), réunie le 21 septembre 2022, a présenté son rapport au conseil

communautaire du 20 octobre 2022. Ce dernier a pour objet de recenser les nouveaux transferts de charges intervenus sur l'exercice 2021.

La CLECT a présenté les modifications de compétences et d'intérêt communautaire depuis la dernière CLECT :

- La compétence mobilité : la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a réorganisé la compétence « mobilité » au 1er juillet 2021 mais a été sans changement sur les charges nettes d'ECLA relatives à cette compétence.
- Subventions versées pour le sport de haut niveau : suite à l'arrêté préfectoral n° DCL-BRCLEI-2017 12 19.010 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération ECLA à effet du 1er janvier

2018, les compétences d'ECLA et de la CC du Val de Sorne ont été harmonisées. Les subventions versées pour le sport de haut niveau sont redevenues de compétence communale à cette même date. Seule la ville de Lons le Saunier est concernée par ce retour de compétence aux communes. L'attribution de compensation a été corrigée en conséquence.

En conclusion la CLECT a présenté les incidences des transferts de charges sur le montant des attributions de compensation des communes membres d'ECLA.

Budget principal CFU 2022

1ère année de l'établissement des CFU, document établi conjointement entre l'ordonnateur et le comptable, remplaçant le compte administratif et le compte de gestion.

CA principal	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles 2022	23 245 081,44 €	4 738 698,62 €	27 983 780,06 €
Dépenses d'ordre 2022	1 493 823,64 €	1 090 725,02 €	2 584 548,66 €
Total dépenses 2022	24 738 905,08 €	5 829 423,64 €	30 568 328,72 €
Recettes réelles 2022	27 729 623,66 €	3 107 710,57 €	30 837 334,23 €
Recettes d'ordre 2022	1 036 420,00 €	1 548 128,66 €	2 584 548,66 €
Total recettes 2022	28 766 043,66 €	4 655 839,23 €	33 421 882,89 €
Résultat 2022	4 027 138,58 €	- 1 173 584,41 €	2 853 554,17 €
Résultat 2021	3 598 534,18 €	111 795,78€	3 710 329,96 €
Résultat de clôture	7 625 672,76 €	- 1 061 788,63 €	6 563 884,13 €

Budget assainissement

CA ASSAINISSEMENT	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses réelles 2022	1 871 305,36 €	3 536 289,40 €	5 407 594,76 €
Dépenses d'ordre 2022	1 293 620,00 €	321 439,61 €	1 615 059,61 €
Total dépenses 2022	3 164 925,36 €	3 857 729,01 €	7 022 654,37 €
Recettes réelles 2022	3 748 853,40 €	676 556,62 €	4 425 410,02 €
Recettes d'ordre 2022	321 439,61 €	1 293 620,00 €	1 615 059,61 €
Total recettes 2022	4 070 293,01 €	1 970 176,62 €	6 040 469,63 €
Résultat 2022	905 367,65 €	- 1 887 552,39 €	- 982 184,74 €
Résultat 2021	3 118 989,58 €	1 784 283,10 €	4 903 272,68 €
Résultat de clôture	4 024 357,23 €	- 103 269,29 €	3 921 087,94 €

Budget eau

CA EAU	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses réelles 2022	5 096 972,63 €	1 220 034,55 €	6 317 007,18 €
Dépenses d'ordre 2022	1 048 667,69 €	108 359,03 €	1 157 026,72 €
Total dépenses 2022	6 145 640,32 €	1 328 393,58 €	7 474 033,90 €
Recettes réelles 2022	6 801 781,76 €	112 671,48 €	6 914 453,24 €
Recettes d'ordre 2022	106 767,03 €	1 050 259,69 €	1 157 026,72 €
Total recettes 2022	6 908 548,79 €	1 162 931,17 €	8 071 479,96 €
Résultat 2022	762 908,47 €	- 165 462,41 €	597 446,06 €
Résultat 2021	2 749 352,07 €	626 327,73 €	3 375 679,80 €
Résultat de clôture	3 512 260,54 €	460 865,32 €	3 973 125,86 €

Budget transport urbain

CA TRANSPORT URBAIN	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses réelles 2022	2 060 194,02 €	170 719,84 €	2 230 913,86 €
Dépenses d'ordre 2022	29 354,00 €	7 510,00 €	36 864,00 €
Total dépenses 2022	2 089 548,02 €	178 229,84 €	2 267 777,86 €
Recettes réelles 2022	2 408 240,38 €	148 590,39 €	2 556 830,77 €
Recettes d'ordre 2022	7 510,00 €	29 354,00 €	36 864,00 €
Total recettes 2022	2 415 750,38 €	177 944,39 €	2 593 694,77 €
Résultat 2022	326 202,36 €	- 285,45 €	325 916,91 €
Résultat 2021	1 314 386,99 €	101 277,69 €	1 415 664,68 €
Résultat de clôture	1 640 589,35 €	100 992,24 €	1 741 581,59 €

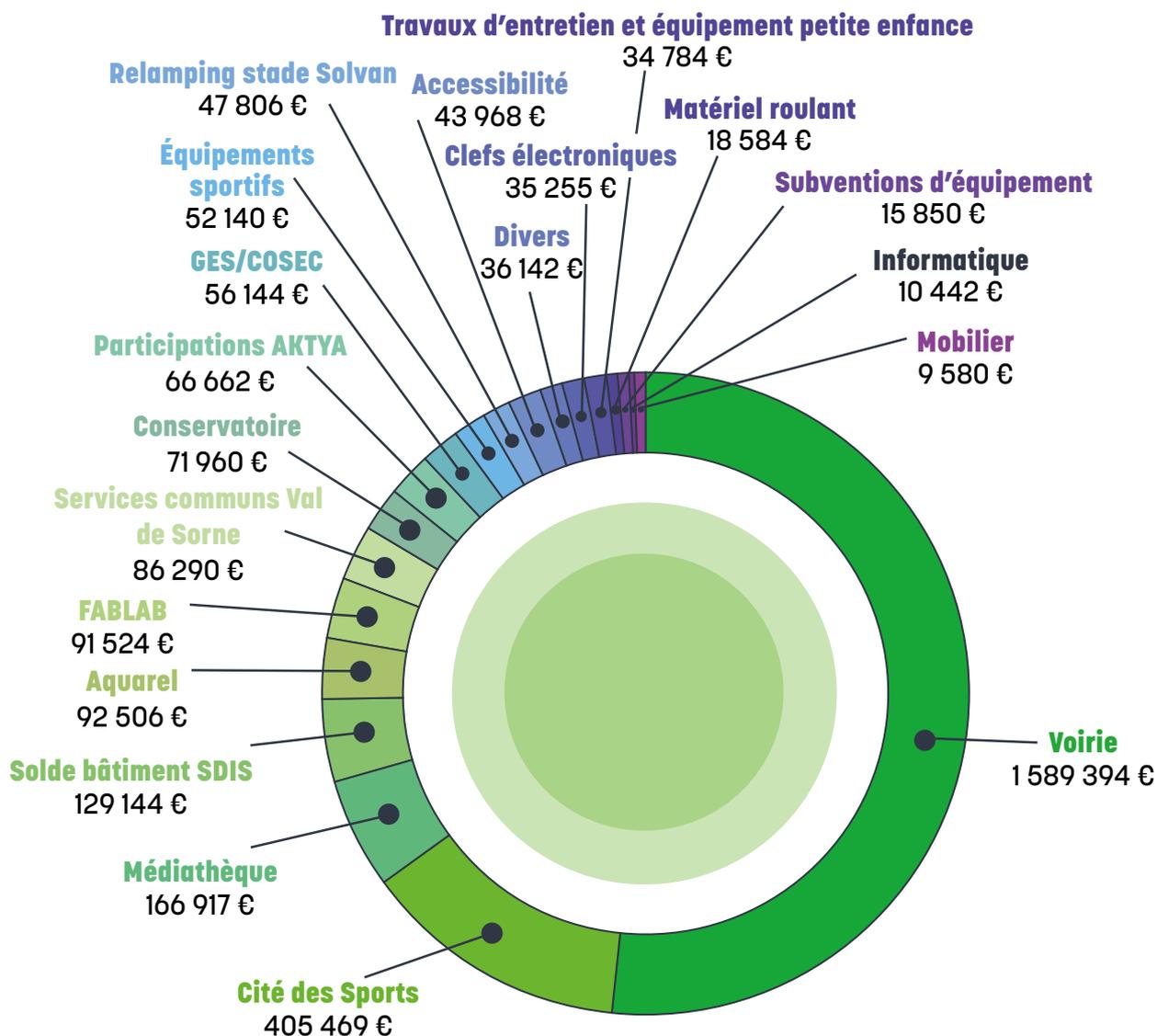
Budget unités de production et de vente d'électricité

CA UPVE	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses réelles 2022	658,79 €	0,00 €	658,79 €
Dépenses d'ordre 2022	30 777,00 €	0,00 €	30 777,00 €
Total dépenses 2022	31 435,79 €	0,00 €	31 435,79 €
Recettes réelles 2022	40 399,06 €	0,00 €	40 399,06 €
Recettes d'ordre 2022	0,00 €	30 777,00 €	30 777,00 €
Total recettes 2022	40 399,06 €	30 777,00 €	71 176,06 €
Résultat 2022	8 963,27 €	30 777,00 €	39 740,27 €
Résultat 2021	- 50 180,93 €	361 301,16 €	311 120,23 €
Résultat de clôture	- 41 217,66 €	392 078,16 €	350 860,50 €

Budget opérations commerciales

CA OIC	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses réelles 2022	89 690,23 €	262 909,15 €	352 599,38 €
Dépenses d'ordre 2022	300 928,61 €	72 834,57 €	373 763,18 €
Total dépenses 2022	390 618,84 €	335 743,72 €	726 362,56 €
Recettes réelles 2022	207 337,98 €	9 208,00 €	216 545,98 €
Recettes d'ordre 2022	72 834,57 €	300 928,61 €	373 763,18 €
Total recettes 2022	280 172,55 €	310 136,61 €	590 309,16 €
Résultat 2022	- 110 446,29 €	- 25 607,11 €	- 136 053,40 €
Résultat 2021	- 768 935,98 €	- 149 488,94 €	- 918 424,92 €
Résultat de clôture	- 879 382,27 €	- 175 096,05 €	- 1 054 478,32 €

Les investissements significatifs en 2022



Développement Économique

Concernant 2022, ECLA a choisi de structurer la compétence Développement Économique autour de la mise en place d'actions concrètes, sur le terrain, avec pour objectif d'aider les entreprises du territoire à se développer malgré un contexte économique difficile.

Soutien à l'investissement des entreprises

Dès le printemps 2020, lors du 1er confinement, ECLA a fait le choix d'être présent au côté de la Région Bourgogne Franche-Comté afin d'accompagner les entreprises de son territoire sur cette phase cruciale de sortie de crise sanitaire et de redémarrage d'activité.

Cela s'est traduit, en juillet 2020, par l'adhésion au **Pacte Régional pour l'Économie de Proximité**, impliquant une participation financière directe de la collectivité à deux fonds, pour un montant de 68 628 €, dont l'objectif est de favoriser l'investissement des entreprises et sécuriser leur trésorerie fragilisée par plusieurs mois de confinements.

Dès lors, ECLA s'est vu confier, par la Région, la gestion du **Fonds Régional des Territoires**, enveloppe de 240 734 €, à laquelle la ville de Lons le Saunier a également participé à hauteur de 34 582 €, destiné à soutenir l'investissement matériel des entreprises du territoire sous forme de subventions.

Le bilan de l'opération, dressé en avril 2022, fait état de 31 projets soutenus.

Ce qui représente **222 000 € de subvention** versée pour un montant total de **983 000 € d'investissement** porté par les entreprises.

Commercialisation des Zones d'Activité

Dans le cadre de sa compétence Développement Économique, ECLA aménage constamment son territoire pour faciliter l'installation d'entreprises.

L'année 2022 a vu l'ouverture à la commercialisation de la **Zone d'Activité de Messia-Chilly** après plusieurs années de travaux et de démarches juridiques.

Une première vente a été conclue avec l'entreprise **Jura Vitrage** qui a pu démarrer ses travaux très rapidement, pour une installation en janvier 2023.

Par la suite, deux comités ont eu lieu afin d'étudier les demandes d'implantation des entreprises.

Huit d'entre elles ont reçu une validation de principe. Après avis du conseil communautaire, les travaux pourront débuter dès l'année 2023.



Jura Vitrage

Appui à l'immobilier d'entreprise

Pour rappel, depuis 2017, ECLA accompagne financièrement certains projets immobiliers portés par les entreprises du territoire. Un règlement d'intervention a donc été voté afin de définir quels projets de construction, d'acquisition et de réhabilitation peuvent être soutenus dans le cadre de ce dispositif.

À ce titre, au cours de l'année 2022, ECLA a soutenu 2 projets d'acquisition et de réhabilitation de locaux d'entreprises :

- **L'entreprise VISUALIS** pour l'achat et la rénovation d'un bâtiment situé en zone industrielle de Lons-Perrigny afin d'y implanter son activité.

- **L'entreprise Groupe DEMAIN** pour l'achat et la rénovation d'un bâtiment à usage industriel en zone industrielle de Lons-Perrigny, à proximité de ses locaux actuels, pour développer une nouvelle branche d'activités.

La subvention votée par le conseil communautaire s'élève à 20 000 € pour chacun de ces dossiers. Mais au-delà de l'aide financière attribuée par ECLA, l'accompagnement de la collectivité permet surtout de bénéficier d'un effet de levier important en sollicitant différents dispositifs de la Région Bourgogne-Franche-Comté, qui représentent plus de 650 000 € cumulés sur ces deux projets.



Convention Initiative Jura

Dans le cadre de la compétence économique et emploi, ECLA travaille naturellement le champ de la création/reprise d'entreprise. Pour ce faire, un partenariat de longue date existe avec l'association Initiative Jura.

Pour rappel, la mission d'Initiative Jura est d'aider les créateurs - repreneurs d'entreprises dans leurs démarches, notamment en leur octroyant une avance remboursable à taux zéro, permettant souvent l'obtention d'un prêt bancaire, ainsi que d'autres aides potentielles. L'association peut également accompagner des entreprises déjà créées dans leur phase de croissance.

En 2022, les élus d'ECLA ont choisi de renforcer leur soutien à l'action de l'association en renouvelant la convention de partenariat déjà en place et de lui attribuer un budget plus important. Ainsi, 20 projets ont été soutenus sur le territoire.

Avec **10 500 € de subvention** apportés par ECLA, les entreprises ont pu bénéficier d'un total de 472 992 € de prêts d'honneur, auxquels s'ajoutent les prêts bancaires obtenus.

Ceci a contribué directement **au maintien de 48 emplois** et à **la création de 43 nouveaux** sur l'agglomération.

Synergie entre entreprises du territoire

En 2019, ECLA a missionné le Clus'Ter Jura pour l'accompagner sur la mise en place d'une démarche d'**EIT** (Ecologie Industrielle Territoriale) sur la ZI de Lons-Perrigny, en partenariat avec la CCI du Jura, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Rudologia, EDF (Une Rivière Un Territoire) et le Pays Lédonien.

L'objectif premier de cette action est d'initier des synergies entre les entreprises de la zone pour les faire gagner en compétitivité par l'optimisation de moyens, de compétences et d'économies d'échelle, favorables à l'environnement du territoire. Cette action permet également de développer les relations inter-entreprises pour maximiser les retombées locales.

A la suite des conclusions des travaux menés en 2020 et 2021, les entreprises engagées dans la démarche ont décidé de créer une association globalement axée sur la volonté de pérenniser les synergies entre les entreprises de la zone sur les sujets qu'elles ont abordés. L'association **Alons'ZI** est ainsi née début 2021.

Durant ces mois de coopération entre l'agglomération et les membres de l'association, plusieurs attentions communes sont apparues concernant le développement et l'attractivité du territoire. C'est pourquoi, dans un but de mutualisation et d'optimisation des ressources et des compétences, **une convention de partenariat** a été signée entre ECLA et ALons'ZI.

Celle-ci porte sur **6 thématiques stratégiques** qui sont désormais travaillées conjointement pour les 3 prochaines années :

- 1 L'Écologie Industrielle Territoriale (autour de l'énergie, les déchets et la biodiversité),
- 2 Les mobilités et les modes de déplacements des salariés,
- 3 L'emploi et la formation,
- 4 Les services aux personnes et aux entreprises,
- 5 La gestion optimisée du foncier économique,
- 6 La transition numérique des entreprises.

Dans le même temps, Alons'ZI s'est vu confier la mission d'étendre son action sur l'ensemble des zones d'activités d'ECLA.

L'objectif est de développer le nombre d'entreprises partenaires et donc de renforcer les bénéfices de cette démarche collective dans sa globalité, à l'échelle de **l'agglomération**.



Signature de la convention avec ALons'ZI le 25/11/2022 lors des Rencontres Éco de l'Agglo.

Animation et attractivité économique

Pour participer au maintien d'un tissu économique local dynamique, il est important de faciliter la mise en réseau des acteurs du domaine, qu'ils soient publics ou privés.

C'est pourquoi, comme en 2021, ECLA a maintenu son programme d'animation à travers deux « Rencontres Eco de l'Agglo ». L'objectif de ces événements est de proposer aux entreprises, collectivités et associations du territoire, œuvrant dans le champ de l'économie de se retrouver et d'échanger autour de thématiques d'actualité :

- **3 mai 2022** : 3e Rencontre Éco « Face à la crise, comment trouver de nouvelles sources d'énergie ? », qui s'est tenue sur le stand d'ECLA pendant la Grande Foire de Lons.
- **25 novembre 2022** : 4ème Rencontre Eco « Développer l'attractivité économique du territoire ». Construit en 2 temps, cet événement a vu la signature officielle de la convention de partenariat avec l'association Alons'ZI ainsi qu'une présentation de la stratégie d'ECLA en termes de transports et de mobilités.

Rencontres Nationales de l'Économie Territoriale :

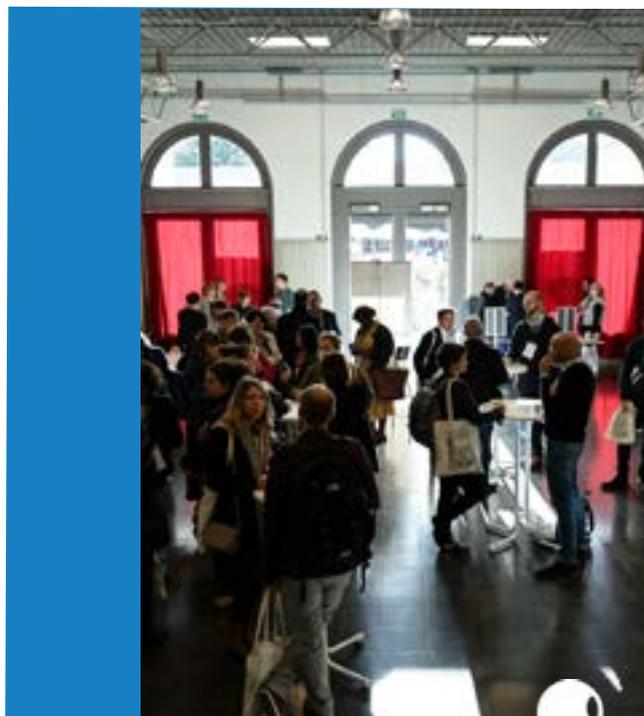
En septembre, ECLA a accueilli les 29e Rencontres Nationales de l'Économie Territoriale.

Portées par le Réseau National de l'Économie Territoriale qui regroupe les développeurs territoriaux des collectivités locales, constitué depuis 1991, cet événement a permis aux participants en provenance de toute la France de se retrouver à Lons-le-Saunier pour échanger autour de sujets liés au développement des territoires.

Bâti autour de la thématique « Agir Ensemble et Faire Autrement », le programme de ces 29e rencontres ont permis d'aborder les enjeux à venir de l'action publique au travers des notions de soutenabilité, de sobriété foncière ou encore d'économie circulaire.

Cet événement a permis de mobiliser des partenaires locaux : EDF Une rivière un Territoire, Clus'Ter Jura, Alons'ZI, Banque Populaire.

Il a notamment démontré la capacité pour l'agglomération et la ville de Lons-le-Saunier d'accueillir un événement professionnel national impliquant l'Office de Tourisme et le Carcom, qui ont démontré leur réelle efficacité (bilan très positif des fiches d'évaluation de l'organisation à cet égard).



2,5 jours,
2 conférences,
6 ateliers thématiques,
Café des développeurs,
80 participants,
Visites thématiques.

Tourisme

Produit de la taxe de séjour

La taxe de séjour a produit **91 322,70€** en 2022.
Soit un très net redressement après l'année 2020 impactée par la pandémie (45 061 €)

Activité de l'office de tourisme

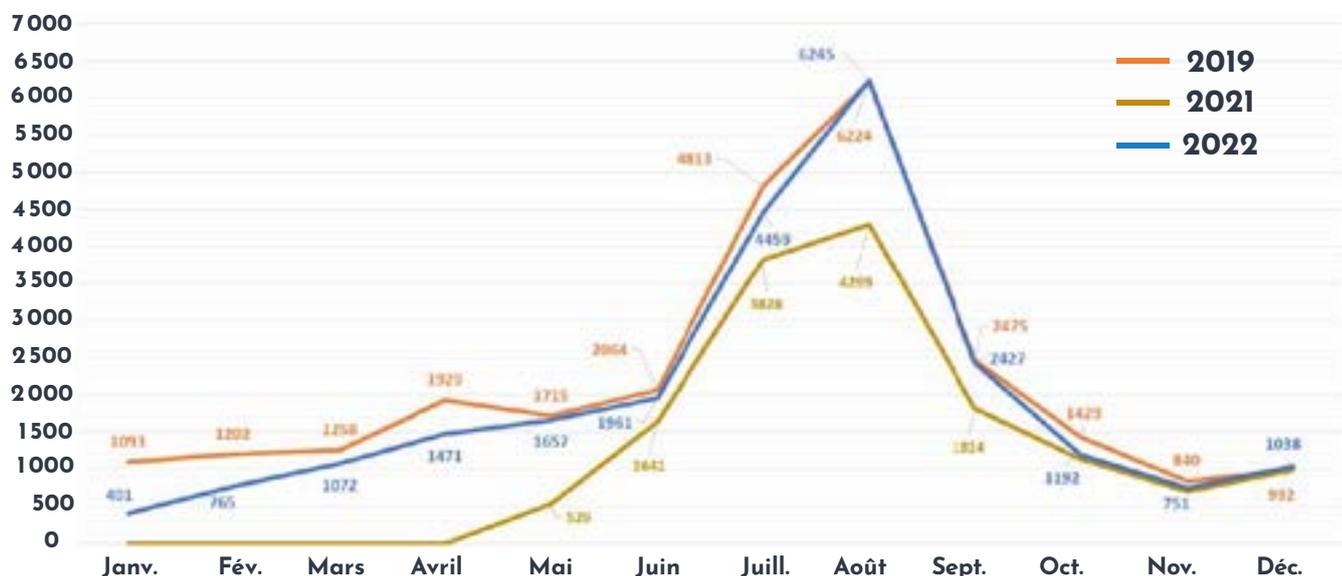
L'année 2022 a été l'année de la **reprise post-covid**. Cela s'est traduit dans la possibilité de travailler à nouveau pleinement (bureau d'accueil sans restriction de jauge par exemple) mais surtout dans les chiffres.

À noter qu'en 2022, **le bureau d'information touristique de Baume-les-Messieurs n'a pas été ouvert**.

Globalement, le niveau de visitorat en période estivale est revenu au niveau de 2019, année record.

Au total ce sont 23 439 visiteurs qui ont été accueillis physiquement, dont 15 092 sur la saison estivale. Le visitorat étranger est revenu à des chiffres d'avant pandémie également.

Chiffres et comparatifs des fréquentations annuelles



L'office de tourisme a également pu, à nouveau, proposer toute **une palette d'animations sur le territoire** :

- Visites guidées
- Accueil de groupes constitués (autocaristes, comités d'entreprises, etc.)
- Balades vigneronnes etc.

Ces animations permettent à l'office de dégager une petite marge d'autofinancement.

Vie statutaire de l'office de tourisme

L'assemblée générale ordinaire de l'Office de tourisme s'est déroulée **le 18 mars 2022**. En 2022, l'Office de tourisme a reçu la certification **«Démarche qualité»**, label attribué par la Direction générale des Entreprises après un audit sur six mois centré sur le contrôle de 187 points «qualité» par deux cabinets indépendants.

Cette certification est la garantie pour la collectivité d'un office de tourisme répondant aux exigences d'un office de catégorie 1, c'est-à-dire le plus haut et le meilleur service rendu à la population résidente et touristique.



Outils internes

- La téléphonie a été repensée : nouveaux matériels et surtout renégociation des contrats à la baisse.
- Un logiciel de gestion de caisse permet un meilleur service client, mais aussi une optimisation des stocks et de la marge, également source d'un petit autofinancement.

Éditions

L'Office de tourisme développe naturellement toute une série d'outils numériques. Mais les éditions traditionnelles restent obligatoires, notamment dans le cadre de la démarche qualité.

En 2022, l'Office a repensé en totalité le **«guide touristique»** de la destination : nouvelle maquette graphique, nouvelles rubriques, etc. Ce document traduit en trois langues est la base du métier de «conseil en séjour» et un document précieux pour le visiteur. Il valorise également l'ensemble du territoire, chaque commune d'Ecla ayant une rubrique de présentation de ses richesses. Naturellement la version «numérique» du guide est téléchargeable. Le plan touristique du centre-ville, qui permet une promenade commentée dans le vieux Lons, a également été entièrement repensé.

Il servira de support en 2023 à une réflexion sur un circuit à base de QR codes dans la ville. Enfin la **brochure destinée au marché des groupes** (autocaristes, CE, écoles, familles, etc.) a été rééditée pour la première fois depuis la pandémie : c'est un outil d'attractivité destiné aux professionnels.



Démarche écoresponsable

C'est un des axes de travail que l'Office de tourisme a particulièrement développé en 2022 :

Dans ses outils de communication (dans le guide papier ou sur le site internet) des pages entières ont été publiées pour **sensibiliser à un tourisme responsable et durable**.

Par exemple : comportement responsable du randonneur, comment trier ses déchets dans le Jura / sensibilisation à la raréfaction de la ressource en eau / du bon comportement à avoir dans la réserve de Mancy, etc. Dans ses achats de produits boutique, l'Office privilégie les **circuits courts**, les produits labellisés voire bio.

Par exemple, une gamme de verres pour déguster les vins du Jura a été créée sous forme d'éco-cup et estampillée «Lons-le-Saunier »



L'office a également proposé aux visiteurs un **circuit** de découverte autour de Lons en **mode de déplacement doux**.

En matière d'oenotourisme (l'office est labellisé «vignoble et découverte»), les circuits de **randonnée oenologique** à Montaigne ont remporté un franc succès. La compétence a été remarquée par les professionnels (plusieurs éducteurs, participation à des vidéos de promotion départementales, etc.). En 2023 un nouveau circuit dans les vignes de l'Etoile sera proposé.

Collaboration entre ECLA et l'Office de tourisme

De nouvelles pistes de travail en commun ont été explorées en 2022 :

Rédactionnel commun dans des supports éditoriaux : par exemple le magazine Jura édité par le Comité Départemental du tourisme du Jura

Accueil du congrès national «RNET» en septembre 2022 : l'office de tourisme a assuré

la réservation hôtelière, la promotion des produits régionaux, la confection des «sacs congressistes» (avec valorisation des produits locaux et artisanaux), des visites découverte.

Le carrefour de la Communication ayant hébergé le congrès et assuré le catering.

Culture

En 2022, le secteur culturel, particulièrement ébranlé par deux années de pandémie, a fait le constat d'un relatif retour des publics dans les salles. Les professionnels du secteur se sont de nouveau adaptés pour partir à la (re)conquête des publics.

La commission culture s'est réunie deux fois : le **4 avril** au théâtre et le **10 octobre** au conservatoire.

Les Scènes du Jura

Il convient de rappeler qu'ECLA est compétent en matière de « *construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels* (...) ».

À ce titre, la mission d'animation du Théâtre

est confiée à l'association Les Scènes du Jura qui met en œuvre le projet « Faire corps » de son directeur Cédric Fassenet, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.



Les spectacles sur ECLA



9850
spectateurs



38 représentations
21 spectacles

Des spectacles de tous les genres, à l'adresse de tous les publics, pour tous les âges. Par exemple : des artistes « identifiés » : Olivia Ruiz dans *Bouches Cousues*, Romane Bohringer dans *L'Occupation* ou *Eclats de vie* de Jacques Weber, des classiques revisités : *La Tragédie d'Hamlet* de Guy-Pierre Couleau ou *Deal* (adapté de Koltès) de JB André, pour les familles : *Le Carnaval (gastronomique) des animaux* de l'Orchestre Victor Hugo FC, *J'ai dormi près d'un arbre* de Manu Galure ou *L'Homme canon* de

Rémi Luchez, des musiques en tous genres : Aka de Leila Martial et le groupe Ndima des pygmées du Congo ou encore des formes de cirque et d'acrobatie : *Huitième Jour* de La Mob à Sisyphe ou *En attendant le grand soir* du Doux Supplice. Et aussi des formes atypiques comme *Soupir* du Pudding Théâtre les 10 et 11 juin au quartier de la Marjorie. La compagnie s'est implantée dans le quartier une semaine afin de rencontrer les habitants afin de former un petit groupe d'accompagnants lors de ce spectacle

déambulatoire dans le quartier. Ce spectacle s'intégrait également à la Fête du Pain. Les équipes de la compagnie comme celles de la Scène nationale y ont participé.

C'est une manière de vivre pleinement la mixité, d'aller à la rencontre des populations dans leurs

espaces de vie et de susciter la rencontre entre les artistes, les professionnels du lieu et les habitants par le spectacle mais aussi dans des moments de rencontre beaucoup plus informels et « désacraliser » l'image des artistes et des lieux de théâtre.

L'éducation artistique et culturelle sur ECLA



11 projets
9 établissements

(écoles, collèges, lycées) > saison 21/22



700
élèves touchés

Afin d'accompagner et de faciliter la découverte des spectacles aux habitants, de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle sont mis en place avec l'Education Nationale et la DRAC.

Collèges : Rouget, St Exupéry, Ste Marie et Briand à Lons. Lycées : Montciel et Jean-Michel à Lons, LEGTA à Montmorot. CFA de Gevingey. Ecole Rollet à Lons.

Les projets sont aussi à destination du « tout public » comme un atelier de danse en vue

d'un dancefloor d'après spectacle avec Franck Micheletti, des ateliers d'écriture avec l'autrice Héloïse Desrivères ou encore :

Le projet Avoir 20 ans aujourd'hui dans le Jura

Ce projet, porté par la Cie El Ajouad de Kheirredine Lardjam, a réuni une vingtaine de jeunes jurassiens (dont beaucoup de jeunes d'ECLA) de 18 à 29 pour une succession d'ateliers de théâtre réguliers afin de concevoir et créer une série théâtrale dont les épisodes 5 et 6 ont été programmés au Théâtre de Lons les 7 et 8 mai.

L'accompagnement des équipes artistiques : les résidences

Afin de pouvoir accueillir des spectacles en diffusion, il faut que les équipes artistiques puissent avoir du temps et des lieux qui les accueillent pendant les temps de répétitions, c'est une des missions de la Scène nationale :

6 compagnies accueillies

39 jours de plateau mis à disposition

Les compagnies accueillies sont autant de la région que d'ailleurs. Nous portons une attention particulière à l'accueil des artistes complices : Quentin Claude et Marion Even (Compagnie La

Migration) | Marine Mane (Compagnie In Vitro) | Leïla Martial (chanteuse et compositrice) | Frank Micheletti (Cie Kubilai Khan Investigations) | Kheireddine Lardjam (Cie El Ajouad).

La résidence de la compagnie El Ajouad de Kheireddine Lardjam a abouti à la création du spectacle En pleine France dont la toute première représentation a eu lieu au Théâtre de Lons le 8 novembre devant une salle comble.

En cette fin d'année 2022, et avec le lancement de la saison 2022/2023, une crise en chassant une autre, les Scènes du Jura n'échappent pas à l'augmentation des coûts de l'énergie. Les déplacements étant au cœur du projet multi-sites de l'association, de nouvelles problématiques de gestion se posent.



LE CINÉMA 4C



Les années 2020 et 2021 ont été particulièrement difficiles pour les salles et l'ensemble de la filière cinéma : la crise sanitaire a durablement affaibli la fréquentation des établissements et a favorisé le développement des plateformes de visionnage en streaming.

Le bilan de l'année 2022 permet de retrouver un certain optimisme. D'abord, puisque le cinéma 4C a enfin pu fonctionner à plein en retrouvant

ainsi un volume d'activité "normal". Ensuite, car après une première moitié d'année difficile, un redémarrage s'est amorcé à la fin de l'été avec le retour constaté d'une partie du public.

Cela reste évidemment à confirmer car la situation demeure fragile.

Gageons cependant qu'une certaine lassitude s'installera peu à peu vis-à-vis des dites plateformes de streaming...

Chiffres clefs 2022

1 708
entrées gratuites

2 338 séances
(1 151 séances en 2021)

1104 entrées
« - de 14 ans »

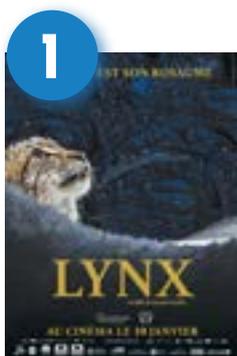
22 475
entrées payantes
*(11 376 entrées payantes
en 2021)*



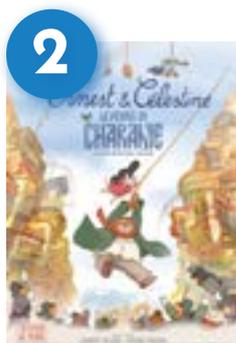
8 286 entrées
via cartes d'abonnements
(5, 10, 15 places)

3 936 entrées dans le cadre
des dispositifs d'éducation à l'image
(école, collège, lycées et apprentis au cinéma)

Le box office des films (hors dispositifs d'éducation à l'image)



850 entrées



544 entrées



541 entrées



484 entrées



470 entrées

C'est bien du point de vue du box-office que la situation du cinéma 4C (de même que l'ensemble des salles art et essai) demeure fragile : si les 5 films les plus vus en 2022 hors dispositifs d'éducation à l'image ont totalisé 2 862 entrées, ils en totalisaient 4 023 en 2019. Ce sont donc les locomotives « art et essai » qui font défaut et de ce point de vue, les difficultés d'accès aux copies (concurrence accrue avec le Mégarama-Palace) rendent la situation d'autant plus compliquée.

Des événements porteurs

Les évènementiels ont clairement permis de redynamiser le cinéma ; ils ont été le moteur du retour du public, surtout à compter de l'automne.

- Festival Télérama : 27 séances, 544 entrées.
- Quinzaine du cinéma Allemand : 32 séances, 1192 entrées.
- Soirée Courts métrages - Réalisatrices locales : 1 séance, 125 entrées.
- 2 séances estivales de cinéma plein air : 130 personnes présentes.
- Soirée spéciale « baptême des salles » en présence de Céline Sciamma : 1 séance, 160 personnes.

La liste des évènements, non exhaustive évidemment, est complétée par le développement de nombreux partenariats institutionnels ou associatifs : CCAS de la Ville de Lons-le-Saunier pour les séances « ciné-seniors », Lycée Jean Michel pour le Club-Ciné des lycéens, Fabrique de l' Aventure, Maison de l' Architecture de Franche-Comté...

Éléments essentiels du projet de la structure, ils participent également de son rayonnement et de son ancrage territorial.

Un constat s'impose globalement : le cinéma 4C est un cinéma d'habités. Force ou faiblesse ? Sans doute un peu des deux ...



Soirée spéciale « baptême des salles » en présence de Céline Sciamma en octobre 2022.

LA MÉDIATHÈQUE 4C

L'année 2022 a permis le retour d'un fonctionnement plus habituel après deux années fortement impactées par la crise sanitaire. La perte significative d'adhérents est enrayée, même si les données de fonctionnement de la médiathèque n'ont pas encore totalement retrouvé leur niveau d'avant COVID.

Le prêt de documents est resté stable par rapport à 2019, du fait de la mise en place du prêt illimité de documents en octobre 2021.

Les actions culturelles (Mois des Tout Petits, rencontres d'auteurs, ateliers jeunes publics

ou ados...), volet essentiel de la vie de l'établissement, ont retrouvé en deuxième partie d'année les fréquentations d'avant crise sanitaire.

L'année 2022 a permis de faire évoluer les outils informatiques (logiciel de gestion, automates de prêt) et de finaliser le réaménagement des espaces d'accueil.

Les dix années d'activité des 4C ont été fêtées cet automne : il est à souhaiter que la décennie qui débute soit aussi riche de projets et d'actions que celle tout juste terminée !

Chiffres clefs 2022

5 180
adhérents actifs
(hausse de 19% par rapport à 2021)

242 491
prêts & prolongations
de documents

86 765
passages
*comptabilisés ou portique
d'entrée*



108 435 documents
disponibles ou prêt
*(71% destinés aux adultes
et 29% aux jeunes publics)*

5 classes de primaires
accueillies
*dans le cadre des PEAC et 23 classes
dans le cadre de visites «libres»*

4 450
emprunteurs actifs

Portrait robot de l'utilisateur

L'utilisateur type de la médiathèque est une femme (62% du total des adhérents actifs) qui est plutôt jeune puisque 37% des adhérents actifs ont moins de 14 ans (et 32% moins de 12 ans).

Elle réside sur le territoire communautaire (72% des adhérents actifs habitent dans une commune d'ECLA) et emprunte majoritairement des BD et des mangas (25% du total des emprunts tout public), des romans (18% des

emprunts) et des documents vidéos (16% du total des emprunts).

De plus, elle utilise de plus en plus activement la fonctionnalité via catalogue de réservations en ligne de documents (25 636 réservations effectuées en 2022) et les outils en ligne (site internet newsletters, pages Facebook et Instagram) dont les usages sont en croissance continue.



Rencontre avec Anne Berest le 23/11/2022.

Projets d'éducation Artistique et Culturelle

L'article 8-3 des statuts prévoit qu'ECLA est compétent pour mettre en place des projets d'éducation artistique et culturelle à destination des classes élémentaires de son territoire.

Ces projets permettent aux élèves du territoire de bénéficier, pendant le temps scolaire, d'un éveil artistique et culturel sous la forme d'ateliers pratiques, de rencontres artistiques et d'enseignement artistique.

L'éducation artistique et culturelle s'inscrit en complémentarité de l'enseignement en classe.

Ces projets sont pilotés par ECLA, les services de l'Éducation Nationale et la DRAC qui financent en partie ces projets.

Cinq partenaires culturels sont garants des propositions, validées par le comité de pilotage, et de la mise en œuvre des projets.

- **Le centre culturel communautaire des cordeliers (2 projets littérature)**

- **Le conservatoire de musique et de danse (5 projets – musique & danse)**
- **Le musée de Lons le Saunier (2 projets patrimoine)**
- **L'association Prod'IJ en partenariat avec l'Atribudu Quoi (1 projet – art du cirque)**
- **L'association Ô des mots (1 projet – art plastique & visuel)**

En 2021/2022, malgré un mois de janvier compliqué en raison du contexte sanitaire, tous les projets ont pu avoir lieu. Ces projets auront mobilisé 41 classes pour un total de 920 élèves environ.

Ces projets rencontrent un succès certain. La seule problématique non-résolue à ce jour réside dans la mobilité des classes, en raison du coût des transporteurs. Selon les classes participantes, on constate que plus les écoles sont éloignées des équipements culturels, moins elles participent.



Restitution du projet de l'association Ô des mots à l'école de l'Étoile.

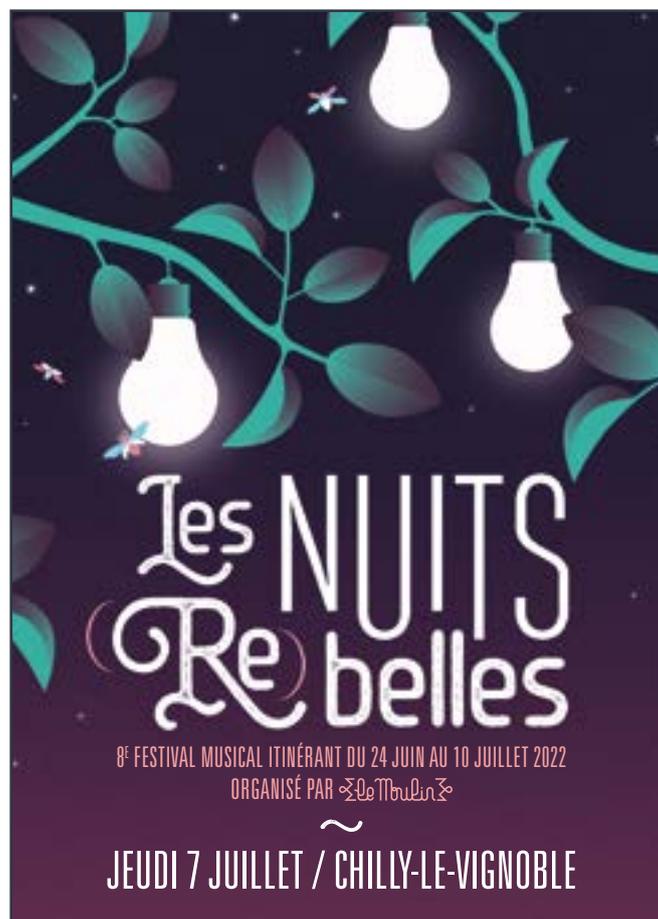
Les nuits (Re)belles à Chilly-le-Vignoble

L'association Promodégel qui gère la salle de concert du Moulin de Brainans propose depuis 8 ans une série de concerts itinérants intitulés " Les Nuits (re)belles", dans plusieurs communautés de communes du Jura.

L'objectif est de proposer des concerts d'artistes de qualité, souvent méconnus du grand public. Chaque concert est gratuit et est organisé en partenariat avec une communauté de communes, une commune et une association de la commune. L'association partenaire est alors invitée à mettre en place un espace buvette/ restauration pour le public dont les bénéfices pourront être réutilisés pour un autre événement.

Dans un souci de diffusion de la culture sur l'ensemble du territoire intercommunal, ECLA a lancé un appel auprès des communes pour recueillir leur candidature.

Pour la première fois sur le territoire, la commune de Chilly le vignoble a accueilli le 7 juillet au sein de son parc municipal le concert de l'artiste Francœur. L'association " pour que vive la Sorne!" a proposé une buvette, et un food truck a assuré la partie restauration. Le public a plébiscité cette soirée à laquelle environ 300 spectateurs ont participé, y compris des habitants qui assistent rarement à des événements proposés par la commune.



Le bilan est positif et les retombées ont été largement au-dessus des prévisions.

Subventions à caractère évènementiel

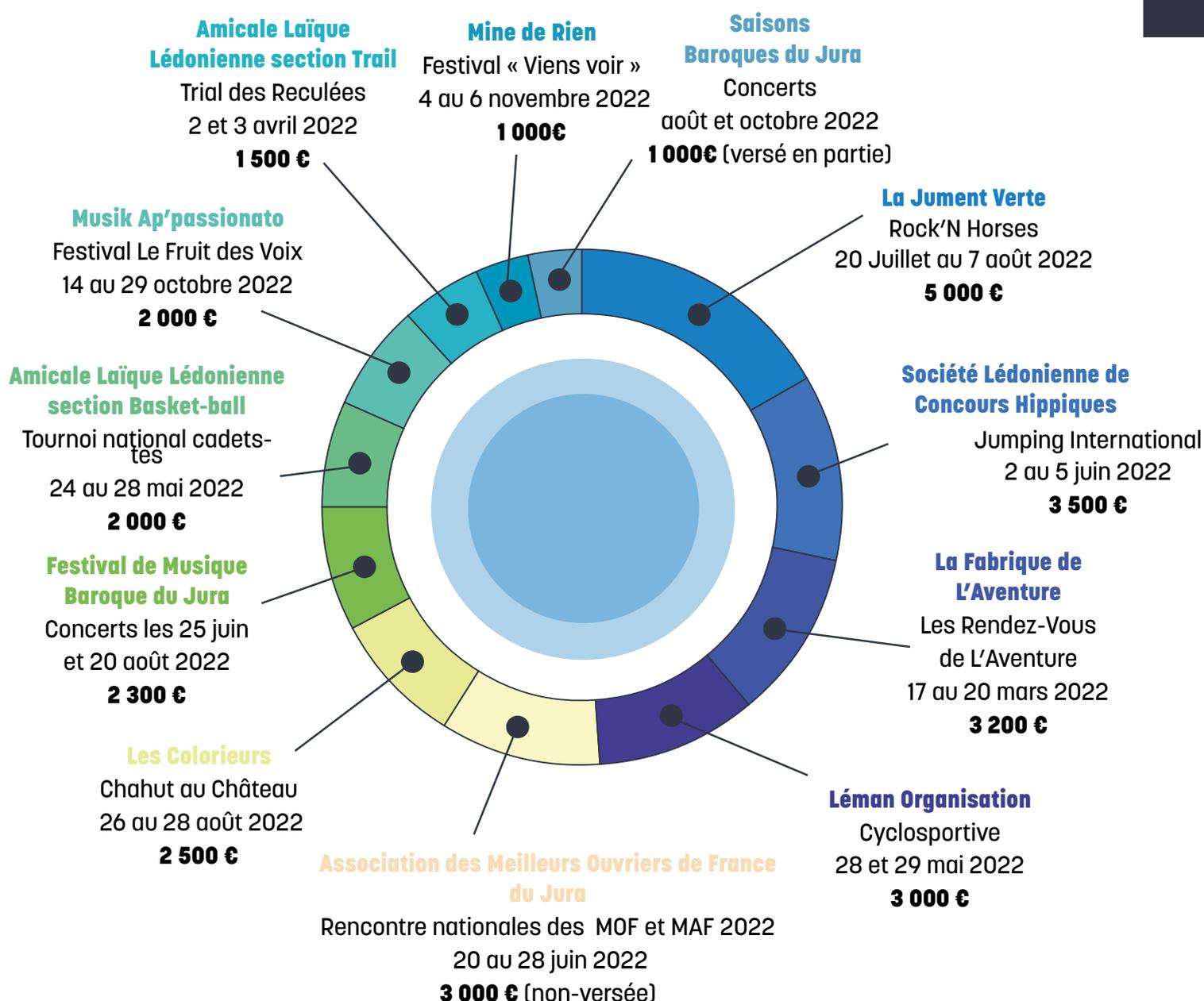
L'article 9-4 des statuts prévoit la possibilité pour ECLA de soutenir des manifestations de type évènementiel, sur la base des dispositions prévues par le règlement correspondant.

L'enveloppe consacrée à ce soutien est restée inchangée en 2022 (30 000€), partagée entre des événements sportifs et culturels. Pour l'année 2022, 12 manifestations ont été soutenues, dont 8 culturelles (ou apparentées) et 4 sportives.

Après 2 années d'un contexte sanitaire qui a mis en difficulté la tenue des grands événements, l'année 2022 a permis un retour à l'avant-crise, dans le cadre du pass sanitaire les 8 premiers mois de l'année.

À ce jour, seule une subvention n'a pas été versée et une autre partiellement.

Le total du versement est donc de **26 800€**.



Grands Projets & Aménagement Durable

Projet Cité des Sports



Point administratif

Le début d'année 2022 a vu l'obtention du permis de construire pour le projet de Cité des Sports et le lancement des consultations des entreprises afin d'attribuer les 17 lots nécessaires à la construction du bâtiment.

Compte tenu de la conjoncture, 2 avis d'appel d'offres ont été nécessaires pour l'attribution de l'ensemble des marchés, du fait essentiellement de l'augmentation du coût

des matières premières. Certains lots étaient économiquement irrecevables.

Pour palier cette inflation, la seconde consultation pour les lots infructueux a permis la proposition de la part des entreprises de variantes techniques. Cette solution a permis de réduire les coûts.

Le montant global d'attribution de l'ensemble des lots a été de 4 066 700 € HT.

Point technique

Le chantier a débuté le 26 septembre 2022 par les travaux d'implantation du bâtiment et de terrassement par l'entreprise Famy. Ces travaux se sont déroulés pendant 5 semaines. Ensuite ce furent les interventions liées au gros œuvre

avec les entreprises Caniotti et Jacquet qui ont terminé leur mission en début d'année 2023.

Les conditions climatiques clémentes ont permis de tenir les délais qui nous obligent à terminer le chantier pour la fin de l'année 2023.

Économies d'énergie

L'année 2022 a vu le lancement de la consultation pour le choix d'un bureau d'études ayant pour objectif la réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments de la communauté d'agglomération les plus énergivores ; l'objectif étant à terme de réaliser un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement), outil indispensable à la prise de décision des élus.

Ainsi, une fois le bureau d'études retenu, 18 bâtiments ont été étudiés : le Conservatoire Communautaire de Musique et de Danse la médiathèque des 4C, le centre nautique Aqua'Rel, les salles dojoboxe, Tschaen, Crochères, Sports, Omnisports, COSEC et GES, les stades de Courlaoux, de Macornay, Perrigny, le stade En Presle et le Centre Sportif des Crochères à Montmorot, la plaine de jeux, le stade d'Athlétisme, le stade municipal et le stade Dumas.

Le bureau d'études a fourni des rapports détaillés de l'ensemble des bâtiments avec 4 scénarios de proposition de réhabilitation permettant des économies de dépenses énergétiques croissantes en fonction du scénario. La réalisation du budget principal 2023 a permis de cibler le complexe sportif du Solvan comme première réalisation à engager avec comme objectif une baisse de 66 % des consommations énergétiques.

Comptetenu del'évolution destarifs énergétiques

sur la collectivité, des optimisations de coûts de fonctionnement sur les bâtiments les plus récents appartenant à ECLA ont été engagées.

Le centre nautique d'Aqua'Rel a vu sa consommation énergétique diminuer de 20 %. Cette évolution est due d'une part aux réglages du fonctionnement des installations et d'autre part à l'efficacité du fonctionnement de la GTC, des pompes qui ont été remplacées pour un montant de 100 000 € TTC.

Les travaux d'optimisation ont débuté également sur la médiathèque qui, en 2022, a vu des reprogrammations de logiciels de la GTC pour 12 000 € TTC. Les optimisations de fonctionnement se poursuivront sur l'année 2023.

Des travaux de renouvellement des éclairages des stades se sont poursuivis en 2022 notamment pour les installations des complexes du Solvan et du stade de Courlaoux pour un montant de 73 400 € TTC **permettant ainsi des économies de consommation électrique de 70 %.**



SPORT

Les principaux investissements 2022

- Engagement des investissements de **la Cité des Sports**, pour une réalisation en 2023
- Mise sur passe de **plusieurs équipements sportifs** (COSEC GES salles omnisports anciens ateliers municipaux (35 253 €)
- Rénovation en leds de l'éclairage des terrains du Solvan pour (47 805 €)
- Achat d'**un véhicule pour la piscine** pour (19 213 €) et d'une **laveuse de sols** pour 7 753 € et d'**un robot** de nettoyage des bassins d'Aqua'ReL (7 710 €).
- des **travaux de rénovation** de matériel pour 82 251€, dont le remplacement de la Gestion Technique Centralisée

Clubs sportifs



8 965

licenciés au sein des clubs
civils dont 3 445 jeunes (38,4 %) et 5 520 + de 18 ans (61,6 %).

62

clubs sportifs
dont 57 sont affiliés à une fédération sportive.

829

licenciés UNSS
au sein des établissements secondaires.

PRINCIPAUX RÉSULTATS SPORTIFS

Plusieurs équipes de sports collectifs évoluent au niveau national ou au meilleur niveau régional, dont le club du CS Lons rugby qui accède au championnat de Fédérale 2, et l'équipe 2 des féminines de l'ALL Jura Basket en Nationale 3.

Les autres clubs se maintiennent à leur niveau : l'ALL Jura Basket (Nationale 2 féminines et masculins) – l'USL handball (Nationale 3 équipe féminine) – RC Lons (Régionale 1 équipe masculine) – l'Éveil Sportif Montmorot (section basket en Nationale 3).

Subventions sportives

Les subventions de fonctionnement se sont montées à **151 205 €**, dont 2 730 € pour les associations sportives scolaires UNSS, **86 720 € pour les associations civiles, 14 410 € d'aide à l'emploi, 8 020 € pour le soutien aux**

pratiques handisport et sport adapté, et d'autres subventions diverses pour 39 325 €.

Enfin, 5 530 € d'aides pour achat de matériel sportif et véhicules ont été versés en 2022.

Centre Aqua'ReL



101 586
entrées en 2022

549 037,27 €
recette en 2022



Le centre Aqua'ReL a été ouvert durant 330 jours en 2022. Les jours de fermeture correspondent à 4 jours fériés, 4 jours de compétition, 26 jours de fermeture technique (11 en septembre et 15 en décembre), et 1 jour pour un manque de Maître Nageur.

Apprentissage de la natation : 10 cours d'apprentissage de la natation sont dispensés par semaine durant la période scolaire et environ 12 à 15 cours durant les périodes de vacances. Les leçons enfants sont dispensées simultanément pour 4 personnes et les cours adultes pour 2 personnes. Pour l'année 2022, les cours de natation correspondent à 1 556 entrées

Natation scolaire : On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité. Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de CP à la classe de CM2. Sur ECLA, les élèves des écoles primaires ont la possibilité de venir au centre Aqua'ReL du CP au CM2 soit 5 séquences d'apprentissage de 8 séances de 45 minutes.

90 heures d'enseignement en maternelle
198 heures d'enseignement en école élémentaire
610 heures d'enseignement dans le secondaire



Cours d'animation aquagym / aquabike dispensés au public et aux associations

Durant la période scolaire, 12 cours sont réalisés par semaine pour les associations RSL (6), GEA (2), CAS (2), Foyer Rural de Trenal (1), et la Maison commune (1).

Au cours de cette même période, le centre Aqua'ReL met en place 13 cours d'Aquagym et 7 cours d'Aquabike avec inscription libre du public.

Fréquentation des animations pour l'année 2022 : 11 799 entrées

- 1 431 entrées pour l'Aquabike
- 5 348 entrées pour l'Aquagym
- 5 020 entrées pour l'Aquagym des associations

Principales manifestations de 2022

13/03	Corrida
20/03	Championnat Interdépartemental EST des ENSEMBLES
02/04	Gala de boxe
02,03/04	Trail des Reculées
10/04	Championnat régional GAC
08/05	Tournoi Régional
07,08/05	Championnat Régional des ensembles
14,15/05	1/2 Finale national de trampoline
25 au 28/05	Tournoi National interligues cadet.ttes
28,29/05	La Cyclo sportive la Vache qui Rit
26/05	Le Jura de Haut en Bas
04/06	Gala boxe thaï

04,05/06	La Cyclomontagnarde du Jura
02 au 05/06	Jumping International
11/06	Tournoi BODEGA
18/06	All Stars Games
25/06	10 kms de Lons
08, 09/07	Tournoi national Handfauteuil
20/08	Grand Prix de la Ville de Lons-le-Saunier
20/07 au 07/09	Jumping Rock'N Horses
01/10	Challenge A.Boyot
31/10	Nuit du Volley
17/12	Tournoi amical Jeunes

Cité des Sports

Les travaux de la 1ère phase ont débuté en septembre 2022, avec les fondations et le gros œuvre.

Le chantier se poursuivra tout au long de l'année 2023 pour s'achever en principe à la fin du mois de novembre 2023 (voir également page 32).

Installations sportives

Un premier constat de l'état des équipements sportifs a été réalisé, la majorité des bâtiments présentant de nombreux désordres sur le plan énergétique (isolation, équipements spécifiques, consommation...)

Par ailleurs, le décret tertiaire du 23 juillet 2019 fixe des obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire, avec une mise en œuvre d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale. Le but est de réduire la consommation d'énergie finale pour l'ensemble des bâtiments (au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010).

Le bilan énergétique de tous les bâtiments sportifs a été engagé à l'automne 2022, dans le but de disposer d'un diagnostic complet des bâtiments, de connaître les travaux à envisager leurs coûts, les économies envisageables et les durées d'amortissement de ces investissements.

Des priorités pourront ensuite être identifiées pour une planification budgétaire sur plusieurs exercices.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche de programmation d'investissements, des aides financières existent, elles doivent pouvoir limiter le reste à charge de la collectivité et donc le retour sur investissement.

Le cycle de l'eau



Eau potable

En 2022, deux campagnes de relève de compteurs par radiorelevé ont été réalisées. C'est une première puisque jusqu'ici la facturation de mars s'opérait sur la base d'estimation de consommation.

La facturation se fait désormais au plus près du réel et permet de renforcer la prévention des fuites sur les parties privées de branchements.

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement de 5,16 km de canalisations de distribution d'eau potable, afin de fiabiliser le réseau et son rendement.

Les principaux chantiers de renouvellement menés sont :

- Montaigu-Chemin de la Craie 0,39 km renouvelés
- Macornay-Rue du Couvent 0,13 km renouvelés
- Macornay-Rue des Rippes – Rue des Glycines 0,35 km renouvelés
- Lons-Chemin des Dombes 0,16 km renouvelés
- Lons-Abbé Lemire 0,67 km renouvelés
- Lons-Rue Mermoz 0,18 km renouvelés
- Lons-Rues Paré et Lavoisier 0,298 km renouvelés
- Lons-Rue Branly 0,215 km renouvelés
- Trenal-Alimentation Beyne 0,96 km renouvelés

- Courlaoux-Rue Moulin 0,495 km renouvelés
- Courlan-Impasse Montarlier 0,27 km renouvelés
- Courlans– Rue des Bruyères reprise des branchements

Par ailleurs, un tronçon de 1,205 km de canalisation de refoulement partant des forages de Trenal vers les réservoirs de tête a été renouvelé, fiabilisant ainsi l'approvisionnement en eau.

Toujours dans le but d'améliorer les performances de son réseau de distribution, la Régie d'Eau d'ECLA a investi dans des modules radio positionnés sur des compteurs de réseau situés sous voie publique, qui donnent l'alerte en cas de fuite ou débit anormal.

S'agissant de la ressource en eau, la Régie Eau d'ECLA a poursuivi l'étude hydrogéologique de la ressource de Villevieux, permettant ainsi d'en améliorer le fonctionnement, notamment en période de sécheresse.

Les sources de Revigny Conliège ont pu être optimisées, même en étiage estival, grâce à une adaptation des paramètres de fonctionnement de l'usine de potabilisation.

Pour préserver la ressource, des aides, sur fonds propres, à hauteur de 48 000 € ont été attribuées aux agriculteurs s'engageant dans des pratiques agricoles qui limitent les impacts sur les eaux souterraines.

Pour aller plus loin dans la protection de la ressource, la Régie Eau d'ECLA a poursuivi son

engagement dans le dispositif « Paiement pour Services Environnementaux (PSE) » mobilisant 447 000 € (financés par l'Agence de l'Eau) d'aide allouée aux agriculteurs engagés.

Tous ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'on observe un abaissement significatif des teneurs en métabolites dans la ressource de Villeveux (en deçà du seuil réglementaire).

La Régie Eau s'est engagée dans une démarche citoyenne visant à sensibiliser les usagers, commerçants, industriels à la fragilité et la rareté de la ressource et recueillir leur propositions.

Cette démarche se traduit par l'organisation de groupes d'échanges et d'ateliers aboutissant à un plan d'action courant 2023.

Assainissement

La Régie Assainissement a poursuivi la mise en œuvre de son programme de travaux, initié

en 2021, sur les systèmes d'assainissement Vallière et Sorne.

Système	VALLIERE (STEP Montmorot)	SORNE (STEP Courlaoux)
Linéaire d'intervention	0,9 km	3,25 km
Gains	1,2 hectares de surface imperméable déconnectés	4,9 hectares de surface imperméable déconnectés 22 m3/j d'eaux claires permanentes supprimées
Montant investi (€ HT)	477 043 €	1 063 189 €

Ces travaux visent essentiellement à extraire les eaux claires, issues de la pluie ou des nappes souterraines, des réseaux de collecte.

Cela permet de limiter leur saturation et les débordements d'effluents dans le milieu naturel.

Le pont du grand clarificateur de la station d'épuration de Montmorot a été renouvelé en 2022.

Ces travaux d'ampleur (coût de 510 000 € TTC) fiabilisent le process d'épuration et améliorent la capacité d'accueil de la station d'épuration. Les plus petits systèmes d'assainissement ne sont pas oubliés puisque le marché de travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de Pannessières a été signé pour un démarrage de travaux dans le courant du 1er semestre 2023.



En parallèle, le projet de station de Trenal est en cours de finalisation pour un démarrage de travaux début 2024.

Un schéma directeur de l'ensemble des petits systèmes d'assainissement sera mené en 2023 pour prioriser les actions et investissements.

La Régie Assainissement d'ECLA a fait le choix, dans son règlement de service, d'appliquer une pénalité égale à 400 % de la redevance assainissement pour tout usager dont le branchement au réseau collectif est non conforme et qui n'aurait pas fait ses travaux de mise en conformité dans le délai imparti.

Cette décision est en cohérence avec les investissements coûteux portés par la Régie et dont les résultats ne sauraient se faire sentir si les branchements ne sont pas mis en conformité en parallèle.

Dans le cadre de la gestion des eaux pluviales urbaines, des travaux de renouvellement de réseaux ont été faits pour un montant de 400 000 € sur la période 2021-2022.

La gestion des eaux pluviales est un sujet majeur dans le contexte de dérèglement climatique et fait l'objet de réflexion approfondie par la gouvernance d'ECLA pour déployer des solutions alternatives (désimperméabilisation, infiltration etc.).

GEMAPI

Au 5 juillet 2022 a été créé l'Établissement Public d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin de la SEILLE et Affluents (EPAGE) dont la gouvernance s'est rapidement mobilisée pour engager et poursuivre des travaux.

Sur ECLA, le principal chantier engagé est le reméandrement de la Vallière à Montmorot, initié par l'Agglomération. Les interventions d'urgence (évacuation d'embâcles notamment) ont été assurées par l'EPAGE sur l'ensemble des principaux cours d'eau du bassin dès fin 2022. Deux Techniciens Rivière ont rejoint la structure en septembre 2022.

Différentes études ont vu le jour dont l'étude de risques des Bassins Écrêteurs de Crue d'ECLA.

La cotisation annuelle d'ECLA à l'EPAGE est de 176 000 €. Le produit nécessaire à ce financement est ventilé sur les taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti et cotisation foncière des entreprises).

S'ajoutent, pour financer 3 nouveaux items (ouvrages hydrauliques ; surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; animation), 7 000 € provenant des fonds propres du budget principal.



Environnement



Commission environnement

La commission environnement s'est réunie à 4 reprises :

- le **08 février** avec la présentation des actions engagées sur la biodiversité (partenariat JNE...)
- le **03 mai** autour de la thématique énergie.
- le **28 juin** avec la présentation de la lettre d'information de la commission environnement.
- le **27 septembre** sur le thème de la mobilité.

En 2022, un groupe de travail issu de la commission environnement a créé et mis en forme une lettre d'information destinée à diffuser les informations et bonnes pratiques des communes d'ECLA.

Cette newsletter intitulée « Graines d'action » a été diffusée aux membres de la commission, aux communes et au conseil communautaire.

Deux numéros ont été publiés en 2022.

Collecte et traitement des déchets

Pour rappel cette compétence est déléguée au SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier. Cependant, ECLA a engagé une réflexion afin de faire évoluer le financement du service public de gestion des déchets (passage d'une taxe à

une redevance voire à une redevance incitative). Deux réunions (25/10 et 06/12) avec les élus d'ECLA ont été organisées sur ce thème avec l'appui du SICTOM Lons et la DGFIP.

Environnement et transition écologique

Énergies solaires citoyennes



À la suite des 2 réunions qui ont rassemblé près de 150 citoyens en 2020, puis l'émergence en 2021 d'un groupe de travail pour la création d'une structure porteuse du projet, ECLA a poursuivi en 2022 son soutien à la démarche de centrales solaires citoyennes. ECLA a financé l'accompagnement des citoyens par Coopawatt qui suit le projet jusqu'à la création de la future structure dénommée SCIC-SAS l'ECLATANTE .

Alimentation & agriculture



Sur ce volet, ECLA est engagé à plusieurs niveaux :

- **Participation dans la Scic Ensemble Bi'eau.**
- **Poursuite du projet de zone d'activité maraîchère à Courlaoux :**

Phase de recrutement de maraichers.

Démarche d'autorisation administrative pour la réalisation d'un forage.

Éducation à l'environnement



ECLA a poursuivi son partenariat avec le CPIE Bresse Jura pour l'animation d'un programme d'éducation à l'environnement. Face au succès du programme et aux nombreuses demandes des écoles, ECLA a décidé, en 2022, d'ouvrir le programme à un nombre plus important de classes. Ce sont ainsi 18 classes réparties sur l'ensemble de l'agglomération qui ont été accompagnées par le CPIE Bresse Jura.

Biodiversité



ECLA a renforcé son partenariat avec JNE avec la signature d'une nouvelle convention triennale.

Cette coopération se traduit par un accompagnement de 20 jours par JNE auprès des communes et de l'agglomération sur toute action permettant de valoriser et préserver la biodiversité sur le territoire.



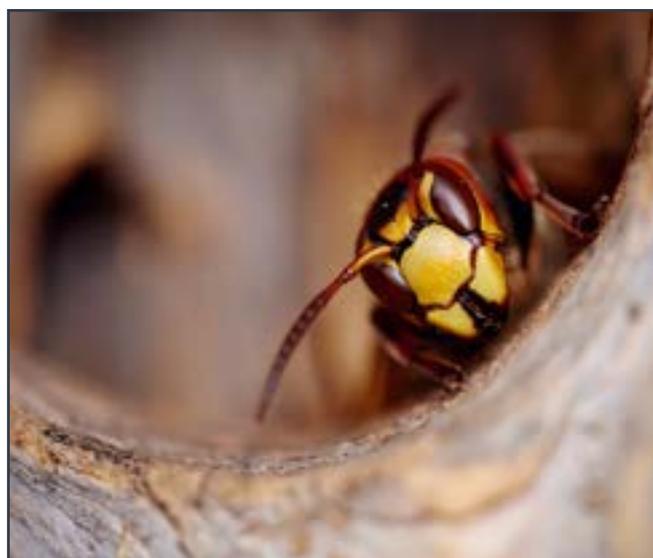
Environnement et santé

Lutte contre les espèces invasives



Le territoire est concerné par la lutte contre les espèces invasives présentant un risque pour la santé au niveau de l'ambrosie à feuille d'armoise et la berce du Caucase. Sur le sujet de l'ambrosie, ECLA participe au programme de lutte régional animé par la Fredon BFC et auquel ECLA apporte son concours financier.

Plusieurs réflexions ont également été engagées afin de développer les actions pour lutter contre d'autres espèces invasives tel le frelon asiatique notamment.



Transport

Réseau Tallis

L'exploitation du réseau est déléguée à la société Keolis et a été renouvelée en Août 2018 pour 6 ans.

Chiffres clefs transports urbains et à la demande :

2022	Km commerciaux	Km HLP	Km totaux
Total lignes régulières + navettes	134 868	34 955	169 823
Ligne 1	43 135	10 741	53 876
Ligne 2	31 892	5 630	37 521
Ligne 3	50 185	11 594	61 779
Navette Les Toupes	3 995	2 888	6 883
Navette Les Pendants	5 282	3 605	8 887
Navette Mancy	378	499	877
Total Transport à la demande	65 854	0	65 854
Malis	65 854	0	65 854
Total	200 721	34 955	239 089
Régul PTA du 26/09 au 31/12 avenant 11	4 280	766	5 046
Total 2022 corrigé effets PTA	205 002	35 721	244 135
Convention 2022 / avenant 7	214 787	35 418	253 714

Fréquentation par ligne et transport à la demande (voyages comptés/billettique)

Voyage par ligne	2022	2021	N/N-1 valeurs	N/N-1 %
Ligne 1	98 569	89 398	9 171	10,3 %
dont sur réservation	8	0	8	
Ligne 2	15 886	9 380	6 506	69,4 %
dont sur réservation	387	22	365	1 659,1 %
Ligne 3 (dont navette Esat)	62 351	56 949	5 402	9,5 %
dont sur réservation	168	137	31	22,6 %
Navette Les Toupes	4 577	4 320	257	6,0 %
Navette Les Pendants	9 151	8 817	334	3,8 %
Navette Mancy	1 719	1 098	621	56,5 %
Total voyages Tallis	192 253	169 962	22 291	13,1 %
Malis	5 909	4 825	1 084	22,5 %
Total voyages Malis	5 909	4 825	1 084	22,5 %
Total	198 161	174 785	23 376	13,4 %



Transports scolaires

Le marché de transport scolaire Tallis'Ecole a été renouvelé du 01/08/2022 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023/2024 pour qu'ensuite celui-ci soit intégré dans un marché global urbain/scolaire en juillet 2024. Ce réseau scolaire est constitué de 11 lignes scolaires organisées par ECLA avec environ 482 élèves transportés quotidiennement.

Sur l'année scolaire 2022/2023, 1 402 demandes de prise en charge ont été enregistrées et ensuite réparties sur les réseaux Tallis'Ecole et Mobigo.

Le nombre d'élèves inscrits est en augmentation de 4% par rapport à 2021.

L'accompagnement du transport scolaire

Pour permettre de sécuriser les déplacements des enfants de moins de 6 ans sur les 11 lignes scolaires Tallis'Ecole, ECLA participe chaque année à hauteur de 50 % du coût de

l'accompagnateur à la charge des communes. Sur l'année scolaire de référence 4 453,75 euros ont donc été distribués.

L'aide forfaitaire transport scolaire

ECLA participe au financement du transport scolaire pour les enfants réalisant leur scolarité en dehors du ressort territorial d'ECLA dont l'option n'est pas pourvue par un établissement scolaire du même périmètre. Cette aide forfaitaire est de 150€/enfant pour un interne et 650€/enfant pour un demi-pensionnaire.

Pour l'année scolaire, la collectivité a indemnisé **41 familles** pour une valeur totale de **dotation de 7 650 €**.

Les familles qui souhaitent bénéficier de cette aide individuelle doivent faire la demande, avant le 28 février de l'année scolaire sur le site www.tallis.fr.

La demande devra être accompagnée d'un certificat de scolarité, d'un relevé d'identité bancaire (RIB) et d'un justificatif de domicile (indiquant la même adresse que le RIB).



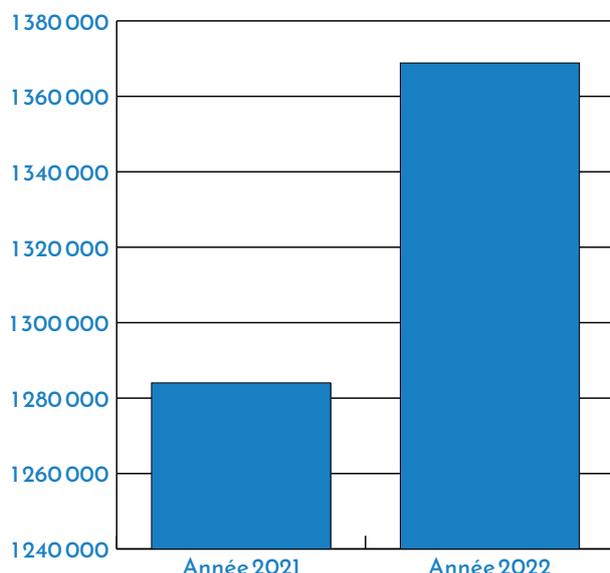
Plan de Déplacement Inter-établissements & Plan de Déplacement Établissement Scolaire

Dans le cadre du renouvellement des marchés des transports urbains et scolaires ECLA a lancé des études sur la période 2022/2023 pour connaître les habitudes de déplacement des salariés et étudiants du territoire. Ces

études vont permettre de recenser les besoins en mobilité et ainsi mettre en place un Plan de Déplacement Inter-établissements et un Plan de Déplacement Établissement Scolaire dans le but de réduire la part de l'autosolisme.

Versement mobilité

Évolution du versement Mobilité



Le « Versement Mobilité » est une contribution due par les employeurs privés ou publics qui embauchent au moins 11 salariés sur la zone où est institué ce versement. Il peut financer tout investissement et fonctionnement de services ou d'actions qui rentrent dans le champ de compétence de l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Son taux est fixé à 0,35 % de la masse salariale des établissements sur le territoire d'ECLA.

La recette du Versement Mobilité pour cette année 2022 s'est établie à **1 368 849 euros** en augmentation de 6,6 % par rapport à 2021 soit 84 812 euros supplémentaires.

Voies vertes

En 2022, ECLA a engagé la 2ème tranche de travaux de la voie douce fond de Vallière permettant de relier les communes de Revigny et Conliège sur un linéaire de 1,3km.

Les travaux ont été réceptionnés au début de l'année 2023.

Sur les voies vertes existantes, des travaux de sécurisation de la voie PLM sur la sortie au

niveau du 1er plateau permettant de faciliter son accès ont été réalisés.

Enfin, ECLA par l'intermédiaire du travail de l'équipe d'emplois verts d'Agate Paysages, entretient quotidiennement ses voies vertes permettant d'obtenir un excellent niveau de service et de qualité notamment sur les interventions d'urgence permettant de dégager la voie en cas de chute d'arbres.



Challenge mobilité

Du 19 au 25 septembre 2022 l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) ouvre ses portes au Challenge de la Mobilité Bourgogne-Franche-Comté, "Au travail, on s'y rend autrement !", organisé par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la DREAL, la CCI BFC et de la CMA de Haute Saône.

Volontaire pour porter cet événement Européen à l'échelle de son territoire, ECLA perpétue son engagement dans l'accompagnement des entreprises à favoriser les mobilités alternatives en leurs proposant de participer à ce challenge.

Suite à la promotion de cet événement par le biais de ses réseaux sociaux et par l'envoi de courriel et courrier 20 établissements du territoire ont apporté leur engagement concret.

Des bons d'achats pour des accessoires et des équipements vélos à hauteur de 1 500 € ont été répartis aux différents gagnants des quatre catégories d'établissements.

C'est une société artisanale locale qui a été sélectionnée pour créer ces équipements sur-mesures pour les vainqueurs du challenge.



Jalonnement cyclable

Afin de favoriser et de mettre en avant les aménagements cyclables et la pratique du cycle sur la zone urbaine du territoire, ECLA achète une centaine de panneaux cyclables pour jalonner 10 itinéraires du centre-ville de Lons-le-saunier jusqu'à différents pôles générateurs de trafic (Gare SNCF, Voies vertes, établissements scolaires, Centre Aqua'Rel, etc.).



L'expression "jalonnement pour cyclistes" ou "jalonnement cyclable" désigne la signalisation directionnelle réglementaire destinée aux cyclistes. Cette signalisation contribue à l'efficacité et à la cohérence des réseaux cyclables. Sa fonction d'orientation est déterminante dans le cas d'itinéraires non-aménagés car elle permet d'assurer une continuité du parcours. La signalétique a également une fonction d'avertissement pour les autres usagers de la voirie et concourt ainsi à sécuriser les déplacements des cycles.

Charte des marquages doux et actifs

Afin de rendre plus lisible et cohérent l'ensemble de la signalétique horizontale des modes actifs, ECLA a uniformisé et proposé aux 32 communes une charte commune pour les différents symboles et pictogrammes. Cette signalétique correspond aux différents marquages au sol permettant de signaler la présence des piétons ou des cycles ou d'indiquer la voie à emprunter.



Voirie

Commission voirie

En 2022, les membres de la Commission Voirie sur invitation du Vice-Président M. Claude Janier et du délégué à la Voirie M. Maurice Monnet se sont réunis à 2 reprises.

Les échanges en Commission Voirie ont notamment permis de mettre en avant l'activité du Pôle Etudes et Travaux d'ECLA et de débattre

sur les disparités du financement des travaux sur les voiries communautaires selon les Communes. L'augmentation du coût des travaux depuis 2003 est aujourd'hui totalement assumée par l'Agglomération et impose de réinterroger le fonctionnement actuel qui ne permettra pas de maintenir en bon état, nos infrastructures (routes et ponts) à court terme.

Linéaire voirie communautaire

Mise à jour du linéaire de voirie communautaire : **323, 28 km.**

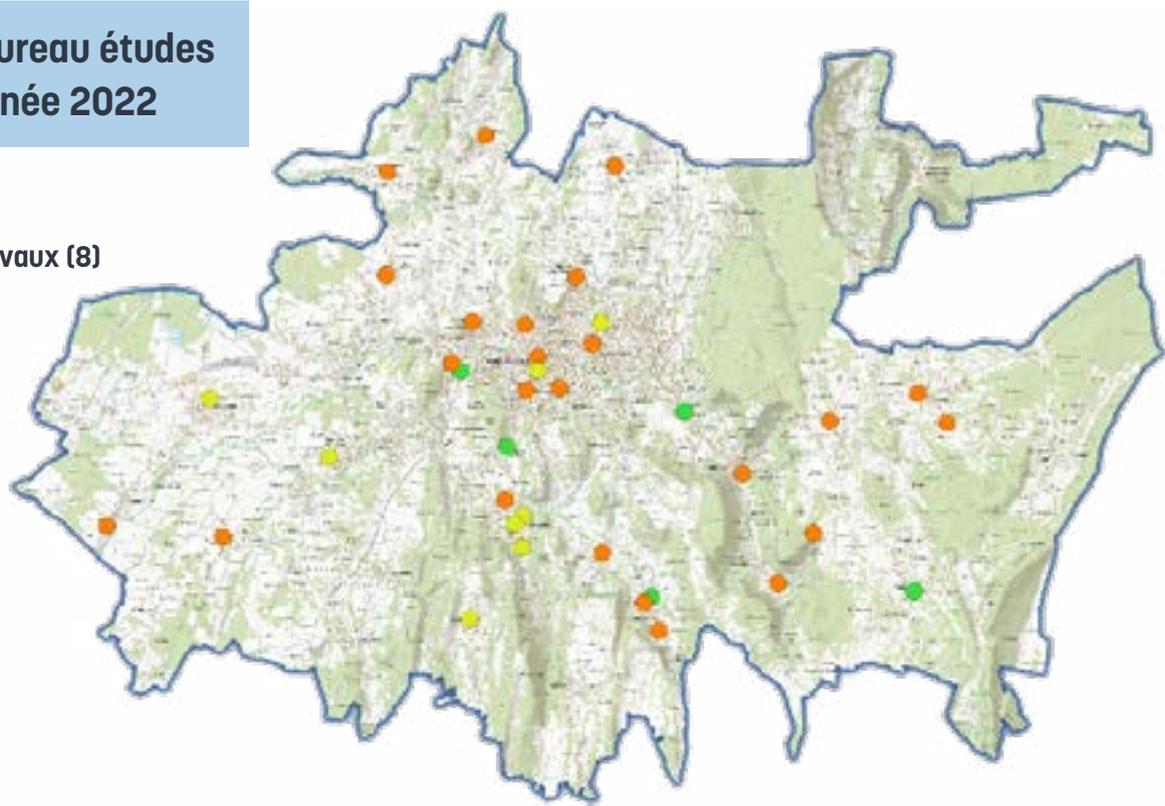
Activité du Pôle Études et Travaux d'ECLA

Le Pôle Etudes et Travaux d'ECLA, en 2022, a accompagné 28 communes différentes en tant que maître d'œuvre représentant 36 projets d'aménagement différents :

Études réalisées en 2022	23
Études et travaux réalisés en 2022	8
Travaux réalisés en 2022	5
Total	36

Activité Bureau études ECLA - Année 2022

- Études (23)
- Études & Travaux (8)
- Travaux (5)



Travaux couche de roulement

En 2022, le budget de **1 500 000 €** voté par ECLA pour la voirie a permis la réalisation de **65** opérations de travaux pour maintenir en bon état le réseau de voiries communautaires.



Budget voirie 2022
1 500 000 €

8,4
KM

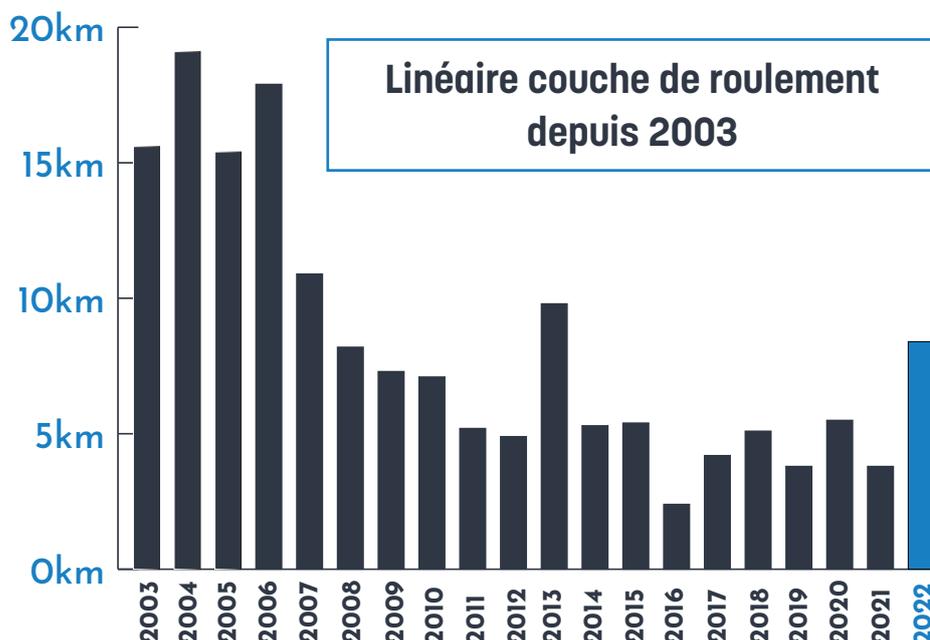


de travaux
couche de
roulement

	nombre d'opérations	Nombre de communes concernées
Couche de roulement	37	17
Travaux d'entretien	28	14



Chemin des sondes / montmorot



Depuis 2003, **167 km** de voirie ont été repris dans le cadre de la compétence optionnelle Voirie d'ECLA, **soit 52% du linéaire total de voiries communautaires.**

Aménagement numérique

Déploiement d'Orange en zone AMII

Un net ralentissement de l'activité marque l'année 2022. Le nombre de logements raccordables fin 2021 était de 18 994. Il n'est que de 19 843 fin 2022.

Cette tendance défavorable est observée sur l'ensemble du territoire.

La Commission Régionale de Stratégie Numérique (CRSN) a constaté lors de sa réunion du 7/11/2022 que le nombre total de logements raccordables en Région (zones publiques et privées) n'était que de 59%.

L'ARCEP a lancé un contrôle d'engagement sur les zones AMII qui pourrait conduire à une mise en demeure d'Orange compte tenu de l'insuffisance de sa production.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que le calendrier de l'extinction du réseau téléphonique se précise : sa phase « industrielle » débute en 2026.

Le Comité de Suivi Orange-ECLA s'est réuni les 6 mai et 18 novembre 2022, le Groupe de Travail numérique a tenu 23 sessions de travail dans l'année.

En dépit du peu de disponibilité d'Eiffage constaté sur la zone AMII les raccordements se sont poursuivis principalement à Montmorot après la mise en service de la dernière armoire de la commune. Des blocages locaux ont pu ponctuellement être levés sur les autres communes.

La question des « raccordements sur demande » (logements dont le coût de raccordement est jugé trop onéreux) reste toujours sans réponse au plan national.

En liaison avec la Délégation régionale d'Orange, une demande a été adressée par le Président Borcard à la Direction Générale du groupe Orange, afin de trouver une solution de raccordement pour 5 adresses rue de la Gare à Publy.

La société Eiffage (sous-traitant d'Orange) s'était engagée à planter 50 poteaux pour débloquer 300 adresses fin 2022 et début 2023 au-delà du terme de son contrat, mais l'opération n'a pas été réalisée. Lors du Comité de Suivi du 18 novembre 2022, Orange a indiqué que la poursuite des travaux de raccordement aurait lieu dans le cadre d'un marché à définir au plan national.

ECLA a demandé la mise en priorité de toutes les communes où le taux de raccordement n'est pas satisfaisant en vue de parvenir à un taux de 100% pour l'ensemble des logements de l'Agglomération, hors refus-tiers et impossibilité motivée de raccordement.

Le cas particulier du traitement de la rue du Commerce à Lons-le-Saunier, où près de 200 adresses ne peuvent être raccordées en façade parrefusduConservatoireRégionalduPatrimoine est préoccupant pour la commune. Une réunion associant toutes les parties prenantes au projet doit être convoquée prochainement.

Déploiement du réseau Départemental

Prisme-Altitude Infrastructure délégataire de la phase 2 du Département a communiqué le 16 février 2022 le calendrier de travaux suivant :

- 1er trimestre 2023 Baume-les-Messieurs
- 3ème trimestre 2023 Geruge, Gevingey, Moiron, Vernantois
- 4ème trimestre 2024 Macornay

Bornay et Verges pour la phase 1, avec participation financière d'ECLA restent à réaliser pour 2023.

Raccordement des ZAE d'ECLA

La perspective d'une reprise du projet en collaboration avec Prisme a été présentée par Hervé Guy au Vice-Président délégué du Département Jean Baptiste Gagnoux le 25 mars 2022. Celui-ci a validé le projet et demandé au Service d'Aménagement Numérique du Département d'étudier sa mise en œuvre avec Prisme.

3 réunions ont ainsi été tenues les 5 juillet, 14 novembre et 2 décembre 2022. L'architecture du projet a été définie par le bureau d'étude d'Altitude Infrastructure pour l'ensemble des ZAE. Le coût prévisionnel est de 350 000€. Le délai des travaux est de 6 à 12 mois. Un plan de communication auprès des entreprises est intégré au projet.

Une convention de financement doit être mise en place avec l'accord du Département. Elle nécessitera vraisemblablement un avenant à la convention de DSP.

La position du Département n'est pas connue sur ce point.

Rappel : le périmètre de l'Agglomération est partagé en 2 zones.

Une zone privée appelé « AMII », où intervient l'opérateur Orange et une zone publique appelé « RIP » où le déploiement est mis en œuvre par le Département.

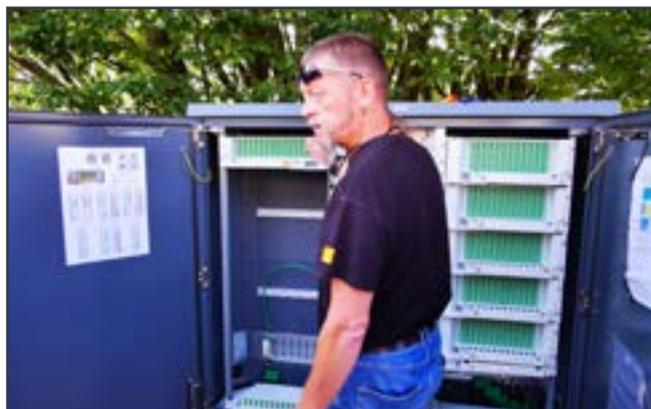
Zone privée AMII (aménagée par Orange sur fonds propres)

Briod, Cesancey, Chille, Chilly-le-Vignoble, Condamine, Conliège, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, L'Etoile, Frébuans, Lons-le-Saunier, Messia-sur-Sorne, Montmorot, Pannessières, Perrigny, Le Pin, Publy, Revigny, Saint-Didier, Trenal, Mallerey, Vevy

Zone Publique RIP (aménagée par le Département du Jura)

Phase 1 : financement public : Etat, Région, Département, ECLA (BFC Fibre) Bornay, Montaigu, Verges

Phase 2 : financement sur fonds propres PRISME (Altitude Infrastructure) Geruge, Gevingey, Macornay, Moiron, Vernantois, Baume-les-Messieurs



Couverture en téléphonie mobile

La commune de Verges avait été retenue en 2021 pour l'implantation d'un relais de zone blanche.

Le pylône a été implanté par la société TDF durant l'été 2022, il est en service depuis le mois de novembre 2022.

Déploiement de la fibre

Maj 11/2022

INSEE 2015

Relevé de
boîte à
lettre

Armoire
posée

Maison
éligible à la
fibre

Commune	Début déploiement	Base logements	Base réelle (Nombre logements)	PMZ	Nombre de locaux raccordables	Refus Tiers	Taux
Briod	T2 2019	93	95	1	93	0	98 %
Vevy		137	164		162	1	99 %
Cesancey	T4 2019	203	221	1	217	4	98 %
Chille	T2 2019	142	168	1	160	6	95 %
Chilly-le-Vignoble	T4 2018	287	333	1	321	12	96 %
Condamine	T3 2019	111	147	1	103	0	70 %
Conliège	2019	407	517	2	472	9	91 %
Courbouzon	T2 2019	285	334	1	328	6	98 %
Courlans	T2 2019	428	495	1	350	19	71 %
Courlaoux	T2 2019	503	687	2	621	10	90 %
L'Etoile	T3 2018	278	328	1	325	2	99 %
Frébuans	T3 2019	177	208	1	191	2	92 %
Lons-le-Saunier	2016	12 695	14 764	37	12 168	1 336	82 %
Messia-sur-Sorne	2019	428	565	2	463	38	82 %
Montmorot	2019	1941	2319	6	1876	127	81 %
Pannessières	T4 2019	235	283	1	213	13	75 %
Perrigny	2019	959	1105	3	952	16	86 %
Le Pin	2019	115	139	1	127	11	91 %
Publy	2018	118	158	1	154	0	97 %
Revigny	T1 2019	138	165	1	161	0	98 %
Saint-Didier	T4 2018	126	142	1	140	0	99 %
Trenal	T4 2019	173	203	1	81	0	40 %
Villeneuve-sous-Pymont	2019	140	167	0	165	0	99 %
		20 119	23 707		19 843	1 612	84 %
			23 707		21 455		91 %

Politique de la ville



Le contrat de ville d'ECLA/Lons-le-Saunier, élaboré en 2015, a été prorogé jusqu'en 2023 dans le cadre d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques.

Depuis presque deux ans, les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ont été marqués par la crise sanitaire et les confinements successifs. Cette crise a mis en exergue et creusé des inégalités dans ces quartiers avec des conséquences économiques, sanitaires et sociales qui ont frappé plus durement une population fragilisée.

En revanche, elle a aussi mis en lumière la solidarité et l'entraide en situation d'urgence.

Cette crise a également démontré la capacité de la Politique de la Ville à identifier et déployer rapidement des solutions par une adaptation fine des problématiques. Les différents acteurs dans les territoires ont dû s'adapter et prendre des décisions rapides pour gérer, sur le terrain, les besoins des habitants et leurs difficultés.

Le travail partenarial et la transversalité ont permis une souplesse et une réactivité nécessaires pour la mise en place rapide et coordonnées des actions. L'exemple de la continuité éducative à lui seul a démontré la capacité des associations, des collectivités territoriales et de l'Etat (demande de la collectivité pour créer un 2^e poste sur le Contrat de Réussite Educative sur le Quartier prioritaire de la Ville ainsi que la mise en place, sur les 2 dernières années, d'un droit aux vacances avec les départs pour les séjours d'été).

En 2022, l'objectif était de développer les actions entreprises pour répondre aux besoins des habitants qui n'ont pas été couverts. Certaines difficultés persistent et se sont même accrues : isolement, rupture du lien social, accentuation de la précarité, fracture numérique et éloignement des services publics...

La co-construction des actions avec les acteurs de terrain apparaissait primordiale en mobilisant d'abord les leviers de droit commun qui agissent en amont puis en complémentarité des actions de la politique de la ville.

C'est donc dans ce contexte que cet appel à projets a été lancé. Plus spécifiquement, les principaux enjeux retenus par les partenaires financeurs en 2022 étaient les suivants :

- **Renforcement des démarches « d'allers vers » les habitants, en confortant l'émancipation citoyenne et l'animation de proximité.**
- **Renforcement de la médiation sociale avec un intérêt spécifique porté aux contacts personnalisés, à domicile pour rassurer les personnes et engager la sortie des personnes isolées, refaire du lien régulier autour des publics, réinvestir l'espace public.**
- **Renforcement de la réussite éducative et de la parentalité.**
- **Renforcement des actions de formation et de retour à l'emploi.**
- **Renforcement des actions d'éducation populaire d'accès à la culture et au sport.**

Éducation, formation et développement économique

Objectifs

1

Mener une politique d'accès au droit, de formation, de développement économique.

2

Mener une politique d'éducation en direction des publics du QPV et notamment des jeunes de moins de 25 ans.

En priorité, en allant à la rencontre des habitants, en mettant en œuvre des actions à des horaires décalés (soirées ou (et) week-ends)

Actions à renforcer d'ici 2023

- Assurer une prise en charge des situations éducatives individuelles, d'enfants ou de jeunes « fragilisés ».
- Renforcer les actions visant à accompagner les parents et à les soutenir dans l'implication du parcours éducatif et scolaire de leur (s) enfant (s).
- Renforcer des actions individualisées de formation, d'accès ou de retour à l'emploi.
- Renforcer la citoyenneté par les pratiques associatives, culturelles et sportives.

Actions proposées par les opérateurs et financées au titre du Contrat de Ville en 2022

Assurer une prise en charge et un suivi des situations éducatives individuelles, d'enfants ou des jeunes fragiles :

- Programme de Réussite Educative, CRE. CCAS de la Ville de Lons-le-Saunier, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 30 500 €)
- Découvrir et s'ouvrir vers l'extérieur Association Maison Commune, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 10 000 €)
- Théâtre, musique et danse, Atelier de l'Exil, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 5 000 €)
- Soupîrs, Scènes du Jura, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 1 000 €)
- Animation et initiation au basket-ball, Amicale Laique Lédonien, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 3 500 €)
- Parcours citoyen. Concours d'éloquence.

Expression de France du Jura (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 1 000 €)

Renforcer les actions visant à accompagner les parents et à les soutenir dans l'implication du parcours scolaire de leurs enfants :

- Accompagnement vers l'autonomie, Association Maison Commune, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 22 000 €)

Assurer une montée en qualification des habitants des quartiers à l'aide d'une politique de formation adaptée aux besoins :

- Parcours d'insertion individuelle, Association EPART, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 2 500 €)
- Assurer une montée en qualification des habitants des quartiers, Association ELAN, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 1 000 €)

Objectifs

Mener une politique volontariste de prévention et d'accès aux soins en matière de santé, notamment en direction des publics jeunes ou féminins, des familles monoparentales ou des personnes en retraite.

Favoriser l'émergence de projets adaptés au contexte de crise sanitaire. En priorité, en allant à la rencontre des habitants, en mettant en œuvre des actions à des horaires décalés (soirées et/ou week-ends).

Actions à renforcer d'ici 2023

- « Aller vers » les publics par tranche d'âge et identifier leurs problématiques spécifiques.
- Soutenir la proximité et l'accessibilité des services d'accès aux soins, notamment pour les personnes souffrant de troubles « psy » et (ou) associés.
- Soutenir les actions de repérage et de traitement de la problématique des « punaises de lit », de syndrome de Diogène ou d'insalubrité.

Actions proposées par les opérateurs et financées au titre du Contrat de Ville en 2022

Décliner des actions de prévention en fonction des publics repérés :

- La fabrique de l'Aventure, « Parcours rebond. Montciel, l'aventure pour tous » (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 1 000 €)

- La chasse aux perturbateurs endocriniens, CCAS Lons-le-Saunier, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 3 500 €)

Cadre de vie et renouvellement urbain

Objectifs

Renforcer l'attractivité des quartiers de la Marjorie et des Mouillères afin de continuer à mieux les insérer dans l'agglomération.



Actions à renforcer d'ici 2023

- Traiter les problématiques de gestion des déchets et du stationnement
- Favoriser une meilleure mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.
- **Prévenir et lutter contre les conséquences de la crise sanitaire du COVID-19**

Actions proposées par les opérateurs et financées au titre du Contrat de Ville en 2022

Traiter les problématiques de gestion des déchets et du stationnement :

- Sujet traité par les collectivités territoriales de Lons-le-Saunier et d'ECLA et leurs partenaires lors des Cellules de Veille et par les Services Techniques Municipaux

Favoriser l'égalité homme femme, la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle :

- Jura Nature Environnement, « mobiliser les habitants du QPV autour de la nature et

de la proximité » (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 1 000 €)

- Animations culturelles. Découvertes des autres cultures. Association Solidaire des seniors lédoniens, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 500 €)

- Être un moteur dans l'animation de la vie du quartier, Association Maison Commune, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 5 000 €)

Tranquillité publique

Cet axe est prévu en complémentarité des actions du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance dont les actions sont susceptibles d'être financées par le Fonds Interministériel de prévention de la Délinquance (FIPD).

Objectif

Assurer la tranquillité publique dans les quartiers de la Marjorie et des Mouillères en privilégiant la prévention primaire* et secondaire*.

Actions à renforcer d'ici 2023

- Lutter contre les problématiques de trafics de stupéfiants et les conduites addictives.
- Lutter contre les problématiques de radicalisation,
- Lutter contre les violences faites aux femmes.
- Lutter contre les violences intra-familiales
- Lutter contre les problématiques de santé mentale.

Actions proposées par les opérateurs et financées au titre du Contrat de Ville en 2022

Privilégier la prévention primaire et secondaire en renforçant la synergie entre les acteurs de l'éducation spécialisée, les acteurs associatifs et de la médiation sociale pour :

Prévention contre les incivilités et la délinquance :

- Le cœur des droits, CCAS de Lons-le-Saunier, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 5000€)
- Découverte de la boîte éducative, Ring Athlétique Club, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 5 500 €)
- L'escrime au service des valeurs citoyennes, Cercle d'Escrime Lédonien, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 500 €)

Lutter contre la radicalisation et les violences faites aux femmes :

- Lutter contre les violences faites aux femmes, CIDFF, (financement ECLA/Lons-le-Saunier : 2500€)

Agir sur les problématiques de santé mentale :

Sujet traité par les collectivités territoriales de Lons-le-Saunier et d'ECLA et leurs partenaires lors des Cellules de Veille et du Conseil Local de Santé Mentale.



Habitat & Urbanisme

Foncier à vocation économique

Clôture de la procédure foncière sur la ZAC de Chilly Messia :

- Cession du chemin rural n°7 et de la voie dite « route de Chilly à Messia » des communes à ECLA à l'euro symbolique.
- Clôture de la procédure judiciaire d'expropriation au prix fixé par France Domaine

Extension de la ZA En Bercaille avec la Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité du PLU de Villeneuve sous Pymont pour l'installation d'ENEDIS et l'extension de Bonglet.

Transfert de la compétence planification de l'urbanisme à ECLA

Après une Conférence des Maires le 23 juin et une commission Aménagement le 13 octobre, le conseil communautaire a voté le transfert de la compétence planification de l'urbanisme le 17 novembre 2022.

Une vingtaine de réunions a été organisée dans les conseils municipaux et avec les partenaires pour évoquer les enjeux des communes relatifs à la planification de l'urbanisme.



Signature de l'OPAH-RU

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation Urbaine a été signée le 28 février 2022.

Elle formalise l'engagement financier des différents partenaires : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Action logement,

Département du Jura, ECLA et les Villes de Lons le Saunier et de Montmorot.

Un support de communication à destination du grand public et des investisseurs a été élaboré et l'accompagnement des premières opérations a été réalisé.



Présentation de l'OPAH RU en novembre 2022 au salon de l'habitat.

Animation de l'Opération de Revitalisation des Territoires

Issu de l'opération « Cœur de Ville » ce programme a pour objectif de fédérer les partenaires autour d'actions concourant à la revitalisation du territoire autour de 5 axes :

- Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Axe 5 : Fournir l'accès aux équipements et services publics

Deux réunions du Comité de Projet Local ont été organisées avec l'ensemble des partenaires et M. le Préfet en 2022.

Participation à la révision du SCOT

Le Pays Lédonien a lancé la révision du SCOT suite à la promulgation de la loi Climat et Résilience qui impose notamment la mise en

œuvre du ZAN : Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050. Cette loi va avoir un impact important sur les documents de planification de l'urbanisme.

Petite Enfance

La Convention Territoriale Globale

La convention territoriale globale (CTG) est **une démarche fondée sur le partenariat avec la Caf pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.**

Jusqu'à cette fin 2022, chaque collectivité du territoire d'ECLA, ayant des actions en direction de l'enfance, la petite enfance et la Jeunesse contractualisait avec la CAF du Jura par le biais des Contrat Enfance Jeunesse.

La CAF ayant maintenant la volonté de développer davantage des partenariats sur le même territoire, elle met en place ce nouveau contrat dit « Convention Territoriale Globale-CTG ».

Jusqu'à la signature finale de cette convention un long travail en amont a été nécessaire, il a mobilisé, les élu.e.s, le personnel du pôle enfance, les diverses collectivités signataires de la future convention, et les partenaires qui ont également pris part à ce travail.

Pour cela le service a organisé, en amont de la signature entre la CAF et les signataires, diverses réunions au nombre de 18 pour la partie de concertation et écriture des actions et 7 dans la partie du diagnostic. Soit au total 25 réunions.

Une première phase nécessaire était de faire un diagnostic sur le territoire, entretiens sur le terrain à la sortie des écoles ou à l'alsh, entretiens sur le city park, rencontres avec les familles, les jeunes et les élu.e.s.



La convention a été signée en décembre 2022 par Jean-Yves Ravier (maire de Lons), André Barbarin (maire de Montmorot), Christiane Maugain (maire de Perrigny), Jean-Yves Lanneau (maire de Courlaoux), Marie-France Lucius (maire de Trenal) et Louis Cauzo (maire de

Gevingey). Signature également de Laurent Brayard pour le Sivos du Revermont (Bornay, Macornay, Geruge, Moiron, Vernantois). La convention a été signée précédemment par Patricia Chanet-Mocellin (maire de Messia-sur-Sorne). Toutes ces communes ont un accueil périscolaire.

À l'issue du diagnostic il a été mis en place divers groupes de travail autour des thématiques suivantes retenues par les élu.e.s comme étant prioritaires pour ECLA, soit les groupes suivants :

AXE 1	Petite Enfance	AXE 5	Inclusion et handicap
AXE 2	Enfance	AXE 6	Animation de la vie sociale
AXE 3	Jeunesse	AXE 7	Accès aux droits
AXE 4	Parentalité	AXE 8	Logement

Ces groupes de travail perdureront dans l'avenir, ils seront nos fils conducteurs pour faire vivre ce nouveau dispositif.

Ils ont pour objet de recueillir les informations au plus près des acteurs, d'échanger et de créer du lien. Pour mener à bien ce projet, la

collectivité a recruté un chargé de coopération CTG, il assurera le lien entre l'ensemble des partenaires institutionnels et de terrain. Il aura la mission d'animer les groupes thématiques et les instances telles que le comité de pilotage, tout cela en lien avec le Pôle Enfance.

Structures petite enfance

Pour cette sortie de crise de l'année 2022, le service de la petite enfance a encore œuvré au quotidien pour l'accueil des enfants, avec encore quelques traces du covid au cours du premier semestre. Les équipes ont dû s'adapter en tenant compte des absences des agents qui ont de plus en plus de mal à être remplacés.

Une vraie crise pour la profession comme pour l'ensemble des métiers de l'enfance et de la petite enfance. Le service a du mal à recruter, il y a un manque de reconnaissance de ces métiers, dans la fonction publique notamment. Cela fait partie des chantiers à explorer dans les groupes thématiques de la CTG.



371
enfants
accueillis  **+ 8,16 %** par rapport à 2021



256 541
heures
facturées  **+7,39 %** par rapport à 2021

À noter également quelques changements du côté du Relais Assistantes Maternelles, qui devient un **RPE - Relais Petite Enfance** ; les RPE sont des lieux de proximité dédiés à l'accueil du jeune enfant.

Lieux d'information, de rencontres et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel.

De plus, depuis le mois de septembre 2022, le service a accueilli une nouvelle animatrice du Relais.



Communication

Les dossiers

L'un des principaux dossiers de l'année 2022 a été le changement d'identité visuelle. Créé en 2012, l'ancien logo ne répondait plus aux besoins de format actuels, plus compacts, des nombreux supports numériques.

L'idée force qui a soutenu ce projet était de réaliser le travail en interne, à coût maîtrisé. Avant d'aboutir au choix final, plusieurs propositions ont été présentées au Groupe de travail Communication en octobre 2021 et mars 2022.

Dans ce groupe sont représentées 10 des 32 communes de l'agglomération. Le groupe de travail a sélectionné deux versions qui ont été ensuite présentées en bureau exécutif, ce dernier a fait le choix final. Le visuel a été présenté pour la première fois au public lors de la Foire de Lons en mai 2022.

Ce nouveau logo a été ensuite décliné pour les 3 établissements qui possédaient un logo dérivé de l'ancien visuel : le conservatoire, les 4C et Aqua'ReL.



Second dossier d'importance : la communication autour des 10 ans des 4C avec la réalisation de 4 vidéos avec pour slogan « Les 4C j'y vais pas... sauf pour ... » Sauf pour le cinéma, sauf pour le numérique, sauf pour mes enfants, sauf pour retrouver les copains. Toutes ces thématiques

ont été travaillées et scénarisées en lien avec l'équipe des 4C et la société de production Mizenboite. Des figurants amateurs ont accepté de jouer les rôles prévus au scénario. Ces vidéos ont été déclinées parallèlement en affiches.





Le dernier temps fort de l'année a été la réédition du magazine communautaire ECLA & VOUS en décembre.

La parution du magazine communautaire avait été interrompue en 2019.

Ce document de 32 pages a été distribué entre décembre et janvier avec la complicité des équipes municipales.

En bref

- Présence sur la foire de Lons-le-Saunier avec un stand particulièrement remarqué les 13, 14 et 15 mai à Juraparc.
- Mise en ligne des deux dernières vidéos de la série « Les balades originales autour de Lons-le-Saunier » à thématiques touristiques.
- Diffusion en direct des 8 conseils communautaires.
- La poursuite et le développement de la rubrique « Infos travaux » qui informe les habitants du territoires de tous les chantiers ayant un impact sur la circulation dans les communes d'ECLA.



L'audience en quelques chiffres



2 908 followers
sur la page Facebook ECLA Lons
Agglomération (créée en 2017)



60 355 personnes
touchées (du 01/01/2022 au
31/12/2022).

TOP 3 des publications Facebook

1



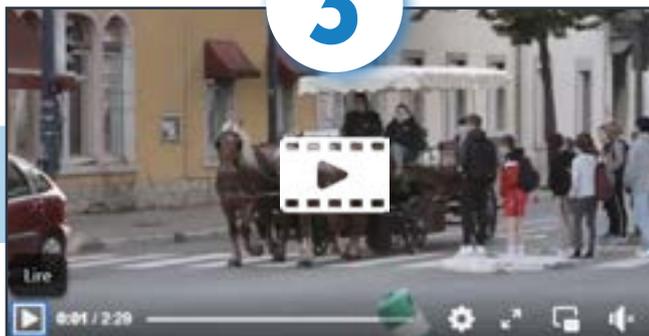
1 - Vidéo boostée **Les 4C ? J'y vais jamais... sauf pour mes enfants !**
11 586 personnes touchées / 119 réactions

2



2 - Reportage **Gala de La Jurassienne & les 10km de Lons Athlé 39.**
8 384 personnes touchées / 93 réactions

3



3 - Vidéo **#ChallengeMobilité**
8 096 personnes touchées / 255 réactions



4 avenue du 44ème Régiment d'Infanterie
39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 46 06
contact@ecla-jura.fr / www.ecla-jura.fr